LA LIBERTÉ

50¢

Volume 72 No 32 Saint-Boniface, du 15 novembre au 21 novembre 1985

[illegible]
EXCELLENTES RAISONS
pour vous abonner immédiatement
DÉTAILS p. 6

VOS RENDEZ-VOUS



SPORTS

*Le 5e QUART
*La Hanover-Taché
*VOL 85-86

Cette année encore, l'histoire sportive se répète.

Tandis que les amateurs des **Bombers** font appel à tous les saints pour conjurer le mauvais sort de BC Place, les fans de la **Ligue Hanover-Taché** tentent d'évaluer les chances de leur équipe préférée.

De leur côté, les inconditionnels des **Jets** doivent quand même commencer à se gratter la tête!



Les prévisions: beau mais bruyant à BC Place.

DOSSIER SEINE

Lucien Chaput a examiné de près les avantages et les inconvénients des édifices scolaires de cette division aux prises avec une rationalisation diversement appréciée.

Le Voyageur du mésozoïque

Louis Riel ne doit même plus se retourner dans sa tombe. Les opportunistes ont tellement abusé de sa mémoire au cours des cent dernières années qu'il a dû s'habituer à ne pas pouvoir reposer en paix.

Les récentes passes d'armes échangées entre Gary Filmon et Howard Pawley sur le dos des francophones sont très symboliques à cet égard.

Les politiciens manitobaines, dans leur style inimitable, ont réussi à commémorer, à leur manière, le centenaire de la pendaison du Chef métis.

Pourtant, pour la première fois dans l'histoire du Manitoba, à quelques jours du 16 novembre, une question de langue s'est réglée par consensus.

Une telle première, obtenue en pleine année centenaire de la mort du Père du Manitoba, constituait évidemment une source de suspicion pour Garygolo et son séide Clayton Manness.

Dès le lendemain de l'ordonnance de la Cour suprême sur les délais de traduction des lois, Garygolo suggérait la possibilité d'une entente secrète entre la SFM et la province.

Pour lui, pas de doute, Howie avait acheté un compromis en garantissant des services en français.

L'ineffable Fred Cleverley, du haut de sa chronique concoctée pour le Free Press, s'est empressé de lui prêter main forte.

«*According to the government and and to the SFM, there is nothing in writing guaranteeing anything more than what the court has ordered. Why then is Real Sabourin so happy to get what he did not want?*»

Une question angoissante que M. Severley envisage ainsi: «*Perhaps the premier did not call an election when all other indicators said he should because he was afraid he might, during the campaign, be called on to explain away the smiling face of the president of the SFM*».

Pour l'instant Freddy n'a pas encore commis de chronique pour appuyer savamment les allégations de Clayton Manness, le critique en matière d'éducation. Ce monsieur a encore plus d'imagination que son patron. Dommage qu'il n'ait pas gagné la chefferie. Madness croit qu'il existe une entente secrète entre la SFM et la ministre de l'éducation pour créer des divisions scolaires francophones. Évidemment, il n'a pas de preuves.

«*But he said the Opposition chooses to believe there is a secret deal*» écrit le Free Press. Avec une phrase pareille, on peut se demander ce qui est pire: l'opportunisme de Manness ou le fait qu'il puisse se permettre de telles allégations. Howie n'attire pas vraiment une critique de qualité!

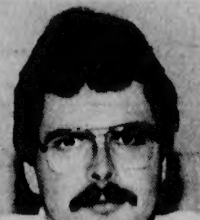
Howie, en grand stratège politique, s'est évidemment senti obligé de répondre à toutes ces histoires de pseudo-ententes secrètes. Il a choisi son expression de révérend affligé pour déclarer: «Je dois dire que la déclaration de M. Filmon est honteuse». Il a confirmé l'existence de Garygolo au lieu de rire un bon coup.

Le 16 novembre va-t-il marquer la fin d'une époque?

Le Free Press, en grand journal prêt à distribuer les mauvais points, s'est évidemment senti obligé de taper sur les doigts filmonniens: «*These thoroughly irresponsible efforts to arouse groundless fears are becoming an ingrained habit of the Manitoba Conservatives. (..) 'My party, Mr. Filmon protested recently before a national audience, is not composed of dinosaurs who want to stop people speaking French.' Why, then, do the party's chef spokesmen keep acting like the lowest of reptiles?*»

Une question passablement hypocrite quand on lit la manière parfois cavalière dont ce journal couvre les affaires francophones et permet à Fred Cleverley d'écrire des textes résolument destinés à encourager,

Bernard BOCQUEL



LE SEMAINIER

Une autre façon de lire l'actualité

sans fondements, les anti-francos acharnés.

Pour le reste, Garygolo peut bien essayer de nous faire croire qu'il n'est pas un dinosaure, pas question de le croire! On ne sait pas quelle entente secrète il a conclu avec le diable pour survivre la période du mésozoïque, quand ses congénères régnaient en maître. Mais on sait qu'il a réussi à exister. Car qui, à part le Voyageur officiel du mésozoïque, pourrait, en connaissance de cause, refuser la réalité manitobaine?

Ce serait vraiment le fun si ce 16 novembre, la deuxième Journée du Souvenir en 5 jours, le début des très grands froids pouvait sonner pour les dinosaures.

* * *

EN APOSTILLE. *Question: pourquoi Brian Mulroney parle-t-il très peu du libre-échange avec les États depuis trois mois et beaucoup plus de l'Afrique du Sud et du prochain sommet Reagan-Gorbatchev? Réponse: parce qu'un sondage conduit en juillet a révélé que les Canadiens appréciaient* (en général) *la politique étrangère conduite par Pierre Trudeau.*

Un sondage crève-coeur pour le P'tit gars de Baie Comeau. Non seulement les préoccupations internationales de ses concitoyens tournent autour de la pauvreté, la faim, la sécurité mondiale. Mais en plus les Canadiens riches et bien éduqués (un pléonasme??) constituent le groupe le moins enthousiasmé par les politiques mulroniennes. Ils n'ont même pas la reconnaissance du ventre.

Ce Pierre Marc Johnson est incorrigible. Un démocrate incorrigible, s'entend. Ce perdant du référendum de mai 80 propose des référendums locaux et régionaux sur la prolifération de l'armement nucléaire. Dire qu'il se trouve des méchantes langues pour insinuer que sous la houlette du fils du Père de l'Union nationale le Parti québécois avait changé. Johnson vient de fournir la preuve du con-traire: les péquistes aiment toujours autant les référendums.

Question: qui est capable d'applaudir plus longtemps son chef? Un conservateur du Nouveau-Brunswick ou un libéral fédéral en congrès en Nouvelle-Écosse? Réponse: ça dépend des reportages.

Certains journalistes jurent que Richard Hatfield a reçu une ovation de 16 minutes. D'autres confrères affirment que John Turner n'a obtenu que 15 minutes d'applaudissements, tandis que des reporters ont enregistré 25 minutes d'oscillations à l'applaudimètre. Ça montre au moins une chose: si ces deux politiciens escomptent un retour favorable du pendule, le public mérite un retour de la pendule pour les journaleux.

Encore que dans le fond, pourquoi s'en offusquer? Qui lit deux journaux? Et de toute manière, peu importe: une minute d'ovation commandée en plus ou en moins n'assurera pas l'élection de Dick; dix minutes d'applaudissements en plus ou en moins n'empêcheront pas les libéraux de décider en novembre 86 l'avenir de John en fonction des sondages du moment.

Une reconnaissance pour le CUSB

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) est maintenant membre à part entière de l'Association des Universités et Collèges du Canada (AUCC).

Etant affilé à l'université du Manitoba, le CUSB était donc seulement indirectement membre de cette Association qui regroupe près de 80 universités et collèges canadiens.

L'Association est la voix des universités auprès des gouvernements et sert de tribune pour l'étude et la discussion de questions touchant l'enseignement supérieur.

«Ce membership à part entière, explique le recteur par intérim Roger Legal, est l'affirmation que le CUSB par lui-même mérite d'être membre de l'AUCC. Cela appuie notre autonomie financière et administrative. Cela permettra aussi de continuer à recevoir de l'aide pour la mise sur pied de nouveaux programmes.»

TERRE à TERRE

revient la semaine prochaine.

(le problème? Un manque d'espace!)

Lettres à LA LIBERTÉ

Lettre ouverte à la Société franco-manitobaine

Cher Réal et M. le Président,

À la clôture de la réunion d'information du 5 novembre, vous avez fait appel à des conseils pour «...réviser l'orientation de la SFM pour d'ici l'an 2000...»

Ce matin on se réveille au son de la nouvelle à la radio que le premier Ministre Pawley se fait demander par l'opposition d'appeler les députés en session, pour «... que la question des services en français offerts dans les négociations pour l'ordonnance soit éclaircie.» Voilà que tout recommence. Au lieu de mettre fin aux débats acrimonieux des années 1983-84 avec une décision de la Cour suprême le 15 novembre 1985, vous avez donné l'occasion de continuer les violents débats des années passées.

Commer premier conseil, en tant que Canadiens français, intéressé à l'avancement et le développement de notre langue, je demande le congédiement immédiat de Me Michel Bastarache comme conseiller et représentant juridique de notre Société franco-manitobaine. Je vous souligne les motifs suivants:

1. Me Bastarache n'a même pas préparé pour la SFM une ébauche de son factum (sa position constitutionnelle) qui devait être déposé à la Cour suprême du Canada le 1er novembre.

2. Me Bastarache a poussé le Conseil d'administration de la SFM à participer à cette entente sans consultation préalable ni avec vos membres en assemblée générale, ni avec les juristes francophones du Manitoba par l'intermédiaire de leurs voix formelles, à savoir le sous-comité de la section manitobaine du Barreau Canadien et l'Institut Joseph Dubuc;

3. Me Bastarache prétend que les mots «La Cour donne effet à l'engagement du Gouvernement...» ont le même sens que les mots «La Cour ordonne au Manitoba...»

4. L'ordonnance à laquelle a consenti Me Bastarache au nom de la SFM se réfère au mot «laws», sans toutefois le définir alors que la Cour suprême a toujours parlé et défini «Acts».

5. Me Bastarache n'a même pas demandé à la Cour suprême de définir pour nous les mots «archives, procès-verbaux et journaux de la Législature du Manitoba»;

6. Me Bastarache a tenté de nous faire croire que la jurisprudence du Québec (ex. le cas Collier) aurait force de loi au Manitoba;

7. L'entente négociée au nom de la communauté franco-manitobaine fut rejetée de façon catégorique et unanime par tous les avocats manitobains qui se sont prononcés publiquement à la session du 5 novembre.

J'ose croire que ma requête figurera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil d'administration de la SFM.

Georges Forest
Saint-Boniface
le 7 novembre 1985

Il fait bon vivre à Sainte-Agathe

M. le rédacteur,

C'est avec un grand soupir de soulagement que j'ai lu la chronique **Notre Village** dans La Liberté du 14 novembre. Ce village, c'était Ste-Agathe.

Enfin un journaliste responsable a pris le temps de vraiment parler aux gens impliqués dans l'article du «Saturday Night Post»; d'obtenir des faits et de formuler des impressions correctes sans prendre hors contexte ce qu'un(e) tel(le) a dit; de révéler qu'il n'existe pas toutes les frictions communautaires que laisse entendre ce monsieur Alberto Manguel.

«In Ste-Agathe... the 200 inhabitants got on wonderfully well until l'affaire Bilodeau».

En guide de conclusion, il est évident comme le dit Léo Robert que ce chroniqueur de Toronto n'est pas arrivé «avec une ouverture d'esprit». Il voulait rédiger un reportage décidément biaisé d'un village francophone de l'Ouest en se servant de l'affaire Bilodeau comme prétexte.

De fait ce que Manguel a réussi à accomplir, c'est de remettre sévèrement en question sa crédibilité, son intégrité et son sens professionnel en vue de vendre quelquess numéros supplémentaire du «Saturday Night Post» et le tout aux dépens de l'harmonie communautaire de Sainte-Agathe.

Car malgré le contenu contestable de cette chronique, il fait bon vivre à Sainte-Agathe.

Guy Gagnon
Ste-Agathe
le 13 novembre 1985

CAYOUCHE



Lettre de la SFM à Georges Forest

Par la présente, j'accuse réception de votre lettre du 7 novembre 1985 et vous fais part de ma profonde déception en ce qui a trait à la position que vous avez adoptée face à ce dossier.

Dans votre deuxième paragraphe, vous semblez dire que la Société franco-manitobaine a réanimé les débats qui ont marqué la scène manitobaine depuis quelques années. J'aimerais préciser, d'une part, que la Société franco-manitobaine a consenti à une ordonnance sur laquelle s'entendaient toutes les parties (à noter que les procureurs du Freedom of Choice Mouvement et de Douglas Campbell avaient été convoqués à toutes les réunions des intervenants), et d'autre part, que c'est vous-même, M. Forest, qui avez déclaré l'existence d'une «entente secrète», ce qui par la suite a été repris par MM. Doern, Filmon et Manness.

Pour ce qui est de Me Michel Bastarache, j'aimerais signaler tout comme je l'ai fait à la réunion publique du 5 novembre, que ses talents exceptionnels de juriste constitutionnel lui méritent la confiance et le respect complets de la communauté franco-manitobaine. Les éloges qu'il a reçus de ses confrères en droit constitutionnel à la suite de cette ordonnance en témoignent. D'ailleurs, permettez-moi d'ajouter que le travail pour lequel Me Bastarache avait été embauché a été mené à terme lorsque la Cour suprême du Canada a émis son ordonnance.

J'aimerais donc, en vous rappelant les propos énoncés lors de la réunion publique, répondre à nouveau aux préoccupations que vous avancez dans votre lettre.

1. Me Bastarache n'a jamais eu à préparer un factum pour contester celui de la province parce que tous les intervenants ont consenti à l'ordonnance émise par la Cour suprême du Canada.

2. Le Conseil d'administration de la Société franco-manitobaine était unanime dans sa décision de consentir à l'ordonnance et n'a jamais été «poussé» en aucun temps par qui que ce soit. Des juristes francophones ainsi que plusieurs autres Franco-Manitobains ont été consultés tout au long des pourparlers. Le Conseil d'administration a décidé d'effectuer une consultation individuelle plutôt que publique afin d'éviter justement un débat dans la presse comme cela s'est fait en 1983. D'ailleurs, le conseil d'administration de la SFM a reçu, à la dernière réunion annuelle, le mandat spécifique de poursuivre ce dossier et de prendre les décisions nécessaire au nom de la communauté.

3. Nous vous faisons remarquer que les mots «la Cour donne effet à l'engagement du gouvernement...» font partie intégrale de l'ordonnance de la Cour. Si le gouvernement ne se conforme pas à l'ordonnance, il se retrouvera devant la Cour suprême pour outrage au tribunal.

4. Le mot «laws» a été choisi parce qu'il ne limite pas la portée de l'application comme le fait le mot «acts». D'ailleurs, nous vous prions de noter que dans la version française (qui a force de loi égale) le mot «loi» demeure inchangé.

5. Nous vous rappelons que la question devant la Cour suprême avait trait aux délais de traduction uniquement et que toute autre question pour préciser la portée du jugement du 13 juin doit être l'objet d'un nouveau litige. D'ailleurs, d'autres procès qui préciseront la portée du jugement du 13 juin sont présentement devant les tribunaux.

6. Les mots de l'article 23 de l'Acte du Manitoba sont les mêmes que ceux de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique et toute décision de la cour relative à l'un de ces articles s'applique également à l'autre article.

7. Il faudrait préciser que seulement 4 avocats francophones ont adressé la parole lors de la réunion publique et que trois d'entre eux voulaient uniquement des précisions ou des explications. Seul votre avocat, Me Alain Hogue, s'est prononcé catégoriquement contre l'ordonnance de la Cour suprême.

En terminant, j'aimerais ajouter que la Société franco-manitobaine a pris ses décisions à la lumière des quatre principes suivants:

Premièrement, l'article 23 doit demeurer intact.

Deuxièmement, le jugement de la Cour suprême du 13 juin doit être respecté en entier, indépendamment de l'échéancier pour la traduction.

Troisièmement, la SFM voulait demeurer raisonnable et flexible, tout en étant vigilante en ce qui concerne le délai de temps pour traduire les lois unilingues.

Quatrièmement, l'objectif à long terme était d'obtenir des services en français de nos gouvernements et de nos municipalités pour pouvoir vivre, dans la mesure du possible, en français chez nous.

Je suis fier de constater que les trois premiers objectifs ont été réalisés et que le quatrième est en voie d'exécution.

Enfin, j'oserais espérer que ces précisions allègeront toutes vos préoccupations. Nous vous félicitons de l'intérêt soutenu que vous avez toujours démontré envers la francophonie et espérons que ces explications suffiront pour vous rallier à la Société franco-manitobaine dans la poursuite de nos droit collectifs.

Réal Sabourin
Président
Saint-Boniface
le 13 novembre

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaires: Daniel FORTIER, Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Secrétaire: Juanita PERRIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

L'abonnement annuel coûte 18,50$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Tél.: 237-4823

Connaissez vous votre taux marginal d'impôt?

Quand Noël commence à nous trotter dans la tête, il devient temps de songer sérieusement à notre planification fiscale de fin d'année. Même si ce n'est pas toujours un cadeau!

Avant de regarder de plus près aux différentes exemptions fiscales dont vous pouvez profiter, il est très important de connaître son **taux marginal d'impôt**.

Comme vous le savez, le taux d'impôt est gradué: plus vous gagnez d'argent, plus vous payez d'impôt.

Voyons comment Paul Bleau calcule son **taux marginal d'impôt.**

Paul a un revenu total de 25 000$. Après ses déductions et exemptions personnelles, il est imposable sur 20 000$. Son impôt est d'environ **5 508$.**

Maintenant, si Paul Bleau avait une déduction additionnelle de 1000$, il ne serait imposable que sur 19 000$. À ce moment-là, il va payer **5 154$** d'impôt.

Pas besoin d'être un expert pour déduire que les 1000$ de déduction additionnelle ont permis à Paul Bleau de réduire ses impôts de **354$.**

354$ sur 1000$, cela fait 35 pour cent.

Ces 35 pour cent représentent le **taux marginal d'impôt** de Paul Bleau.

Une fois que vous avez calculé votre taux marginal d'impôt vous arrivez aisément à la conclusion suivante:

• Si mon revenu est quasiment toujours le même d'année en année, mon **taux marginal d'impôt** reste à peu près le même. Dans ce cas-là, j'ai tout avantage à différer une partie du revenu imposable de 1985 à 1986. Car je paye un an plus tard et je peux donc utiliser cet argent un an de plus.

• Si mon revenu varie d'année en année, alors je m'arrange pour avoir un maximum de déductions pour l'année où mon **taux marginal d'impôt** est le plus élevé.

Une remarque avant de s'attarder sur de possibles déductions: pour faire vos calculs, n'hésitez pas à vous référer aux tables d'impôt de 1984 que vous avez obtenues avec votre déclaration d'impôts de 1984. Vous pouvez aussi vous référer à la table des retenues d'impôt des employeurs.

Ceci souligné, quelles sont les principales planifications à faire avant la fin de l'année?



Un entretien avec
Arthur CHAPUT
comptable agréé

FINANCES

• Déduction de 1000$ pour intérêts et dividendes.

Essayez de planifier pour utiliser le mieux possible cette déduction à l'intérieur de l'unité familiale. Exemple: évitez que le compte d'épargne de l'époux génère 2000$ d'intérêt alors que celui de l'épouse n'accumule que 350$ en intérêt!

• Les déductions immédiates doivent être utilisées au maximum. Exemples: les frais de scolarité, les dons aux charités, les dépenses médicales ou dentaires, les frais de déménagement, les contributions politiques, les dépenses des cultivateurs sur une base de caisse.

Il est généralement préférable d'organiser les déductions pour pouvoir différer l'impôt. Ainsi, Marie Bléau est étudiante au CUSB. Comme elle n'a pas de revenus imposables en 1985, son taux marginal d'impôt sera certainement plus élevé en 1986. Donc Marie Bleau a tout intérêt à différer un maximum de déductions.

• Les déductions du Régime enregistré d'épargne logement *(REEL en français; RHOSP en anglais).* Les plans ont été effectivement éliminés par le budget de mai 1985. Si vous en avez, vous ne pouvez plus y contribuer. Cependant, vous pouvez les retirer sans payer d'impôt. Et dès 1986, le revenu d'intérêt sera imposé *(au taux maximum de 56.03 pour cent).*

• Les déductions sur les gains en capitaux. Avec l'exemption de 500 000$ «à vie» introduite dans le dernier budget, voilà comment se présente la situation: l'exemption est de 20 000$ pour 1985 *(sauf pour les agriculteurs, pour lesquels le montant total de 500 000$ s'applique dès cette année.)*

• Les déductions pour le Régime enregistré d'épargne retraite *(REER en français, RRSP en anglais).* Les changements annoncés au budget ne s'appliquent pas pour 1985: vous avez jusqu'au 1er mars 1986 pour en bénéficier sur vos impôts de 1985.

Il est important de terminer en disant qu'il existe d'autres déductions possibles. Et de souligner encore ce que j'expliquais dans la première chronique: n'oubliez pas qu'une bonne planification fiscale ne se fait pas seulement à la fin de l'année, mais bien toute l'année.

Avec un dépôt à terme



Les édifices à la loupe

Il y a quinze jours, La Liberté vous a présenté l'un des éléments-clé qui alimentent toutes les discussions entourant le projet de rationalisation des programmes de la Seine: le transport scolaire.

Cette semaine, nous vous proposons un regard sur trois aspects touchant les édifices de la Seine:

- les coûts d'entretien des édifices existants,
- comment s'y prendre pour avoir une nouvelle école,
- les problèmes engendrés du fait que les salles de classe ne voyagent pas au gré des besoins.

Du savon à Lorette, de la cire à la Brise

Coûts de l'entretien (1984-85) des écoles de la Seine

Concierges *(salaires)*	649 000$ (48,5%)
Services *(électricité, eau et chauffage)*	422 600$ (32%)
Matériaux *(savon, cire, etc.)*	82 000$ (6%)
Réparation	75 000$ (5,6%)
Taxes municipales	41 000$ (3%)
Équipement *(remplacement)*	10 000$ (0,7%)
Divers	57 100$ (4%)
Total	**1 336 700$**

Ça a coûté 1 336 700$ (9,4 pour cent du budget total de 14 170 000$) à la division scolaire Seine pour entretenir ses 14 écoles en 1984-85. Soit une moyenne de 2,75$ du pied carré.

Comme l'indique le tableau, les salaires des 37 concierges et les coûts des services (*chauffage, eau et électricité*) comptent pour 80 pour cent des dollars dépensés pour l'entretien.

Est-ce qu'il coûte plus cher d'entretenir une grosse école qu'une petite? "Il n'y a pas beaucoup de différences pour ce qui est de la conciergerie, explique Aimé Gauthier, responsable de l'entretien pour la division. On distribue les heures du concierge d'après le montant de pieds carrés de l'édifice."

Toujours dans le même domaine de la conciergerie, une salle de jeunes se salit plus qu'une salle de classe au secondaire. Une école élémentaire coûterait un peu plus à tenir propre qu'une école secondaire.

Une orage peut compliquer la vie d'un concierge à Lorette et Ile-des-Chênes. Les élèves ne peuvent pas s'empêcher de trainer le gumbo dans l'école.

Ce qui n'est pas le cas à La Broquerie et Woodridge. La terre sabloneuse de ce coin de la division prend le concierge en pitié. Sauf que le sable est plus dur sur les planchers. Donc il faut les cirer plus souvent.

Côté coûts des services, les chiffres des dépenses par école ne sont pas encore disponibles. On les présentera, avant de les rendre publics, aux comités d'études mis sur pied dans chaque village depuis le 1er octobre.

Un dernier point au sujet des coûts de l'entretien. Pour des projets majeurs de rénovations (*exemple: le remplacement d'un toit*), le ministère de l'éducation donne des octrois spéciaux (*52 000$ à la Seine l'année dernière*).

Ah! si les salles de classe n'avaient pas d'adresse fixe



Rien à s'inquéter. Il n'y avait pas de gumbo sur les planchers après la visite de Steve Fonyo à l'école Pointe-des-Chênes le 24 janvier 1985.

Le problème de l'aménagement des écoles de la Seine se résume à un fait: il n'y a pas assez de salles de classe de disponibles aux bons endroits.

Ce n'est donc pas un problème d'une augmentation en flèche du nombre d'écoliers. La population écolière a augmenté de moins de 4 pour cent cette année *(4 216 en 85-86 contre 4 059 en 84-85)*.

Par contre, puisque la division scolaire offre trois différents programmes scolaires *(français, immersion et anglais)*, le problème de locaux est trois fois plus compliqué qu'il y a quinze ans. Car l'idéal, c'est que chaque année de chaque programme ait sa propre salle de classe.

Le groupe de travail composé de 25 parents avait recommandé à la division scolaire d'augmenter le nombre de salles de classe.

Ainsi, pour accomoder les élèves en élémentaire français à Ile-des-Chênes, le group de travail avait demandé l'agrandissement du Collège régional Gabrielle-Roy.

À Sainte-Anne-des-Chênes, le groupe de travail avait suggérer la construction d'une nouvelle école pour l'un des trois programmes. Le complexe scolaire à Sainte-Anne est plein à craquer. La première année immersion est hébergée dans une classe portative. On aura besoin d'une autre classe portative l'année prochaine.

Enfin, le groupe de travail avait recommandé que Lorette Collegiate soit agrandi pour accomoder le programme anglais de la maternelle à la douzième année.

Suite aux recommandations du groupe de travail, la commission scolaire a proposé une approche différente: plutôt que d'augmenter le nombre de salles de classe, il serait sans doute plus sage financièrement de rédistribuer la population scolaire.

Ainsi, en échangeant les écoliers inscrits au programme anglais *(M à 6)* à Sainte-Anne *(109 élèves)* contre les élèves en immersion à Richer *(55)*, on ferait d'une pierre deux coups.

- On apporterait une solution au manque d'espace à l'école de Sainte-Anne.
- Et on obtiendrait une meilleure utilisation de l'espace à l'école de Richer.

Pourtant même avec ce genre de remaniement, la Seine n'échappera pas totalement à une réalité: l'accroissement de la population dans la partie ouest de la division et le décroissement dans la partie est.

Ainsi, les commissaires ont quand même dû recommandé la modification de Lorette Collegiate *(agrandir les salles pour les arts industriels et ménagers)* et de Saint-Norbert Collegiate *(agrandir les salles pour les arts ménagers et industriels)*.

Dans 2 semaines
les programmes

Les enjeux dans la Seine

Il y a toujours moyen de construire d'autres écoles

Est-ce que ça coûte cher à une division scolaire de construire une école? Pas vraiment. La Commission de financement des écoles publiques pourrait financer à 100 pour cent un projet de construction.

Si les commissaires scolaires jouent bien toutes leurs cartes.

Expliquons. Disons que la Seine reçoive le feu vert du ministère de l'éducation pour la construction d'une nouvelle aile au Collège régional Gabrielle-Roy. Ou pour une nouvelle école à Sainte-Anne-des-Chênes, comme l'avait recommandé le groupe de travail chargé d'étudier les programmes et les aménagements de la division scolaire.

Dans un tel cas, la province alloue un montant X de $ pour le financement de la construction. Le montant dépendant évidemment de la grandeur de l'édifice et du genre d'école. Exemple: on alloue plus d'argent pour la construction d'un secondaire que d'une école élémentaire. Le secondaire a besoin de salles de classe plus spécialisées: laboratoires de science, etc.

Un dossier
préparé par
Lucien Chaput

La commission scolaire demande ensuite des soumissions, tout en espérant que les soumissions ne dépassent pas le montant octroyé par la province.

Si les coûts sont plus élevés, les commissaires ont des décisions à prendre. Ils peuvent changer les devis et plans. Des murs en plâtre, c'est moins dispendieux que des murs en briques. Par contre, il leur coûterait plus cher d'entretenir des murs en plâtre dans l'avenir que de la brique.

Si la commission décide de construire même si les coûts de construction dépassent l'octroi, ce seront les contribuables, à travers les taxes foncières, qui payeront la différence.

Mais avant que tout cela puisse se produire, il faut que la commission scolaire convainc le gouvernement provincial qu'elle a vraiment besoin d'un nouvel édifice. Qu'il y a une population écolière justifiant une telle construction. Qu'il a un sérieux manque de salle de classe. Qu'il n'y a vraiment pas d'autre solution que la construction ou l'agrandissement.

Enfin, puisque la province finance à près de 100 pour cent la construction d'une école, la division scolaire ne peut pas disposer comme bon lui semble des édifices. Ainsi, pour le cas des écoles de La Salle et de Woodridge, si jamais les commissaires décidaient de les fermer, ils ne pourront pas les vendre ou les donner sans la permission du ministre de l'éducation.



Le Centre préscolaire le P'tit Bonheur Inc. a tenu son assemblée annuelle le 21 octobre. Voici le nouveau conseil d'administration. De gauche à droite: Francois Lentz, Gilbert Rosset (trésorier), Marcel Legal, Carole Dragon, Catherine Graham (vice-présiente), Edmond Timmerman, Ginette Dodier (directrice), Hélène Clément (secrétaire), Rolande Kendall (présidente), Larry Bohémier, Diane Boisjoli.

Appel d'offres relatif à l'achat d'un immeuble appartenant à l'État français

L'État français envisage la vente par appel d'offres, sur une mise à prix de 150,000 dollars canadiens d'un immeuble sis à Winnipeg, 40 Westgate, Winnipeg (Manitoba) R3C 2E1, d'une superficie:

Terrain: 1,400 m^2
Bâtie au sol: 155 m^2

Lot cadastré no 56, partie du lot no 86 de la paroisse de St-James, enregistré au bureau des titres et des propriétés de Winnipeg sous le no 119.

La notice précisant les conditions de cette vente et les modalités de dépôt des offres, pour le 25 novembre 1985 au plus tard peuvent être demandées à:

Monsieur Léo Teillet
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

L'Ambassade de France à Ottawa
42, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1M 2C9

Consultat Général de France à Edmonton
Highfield Place
10010-106e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 3L8

Une autre manière de commémorer la mort de Riel

La marche funèbre côtoyait la polka

«Tout finit par une chanson» affirme le vieil adage. Tout, même la pendaison de Louis Riel. Chez les francos comme chez les anglos. Mais la similarité s'arrête là.

Les Éditions du Blé voulaient marquer à leur façon le centenaire de la mort de Riel en publiant deux nouveaux Chansonniers manitobains. **«Hommage à Riel»**, du compositeur Rémi Bouchard; et **«Riel en musique»** seront lancés le 17 novembre *(voir le Calendrier provincial).*

«Voilà une douzaine d'années, alors que je travaillais à la Société historique il nous est arrivé une marche funèbre intitulée **«La mort du héros»**. La musique a été écrite en 1886 par un certain Magloire Prévaut *«à la mémoire vénérée du vaillant chef métis»*, explique Lionel Dorge.

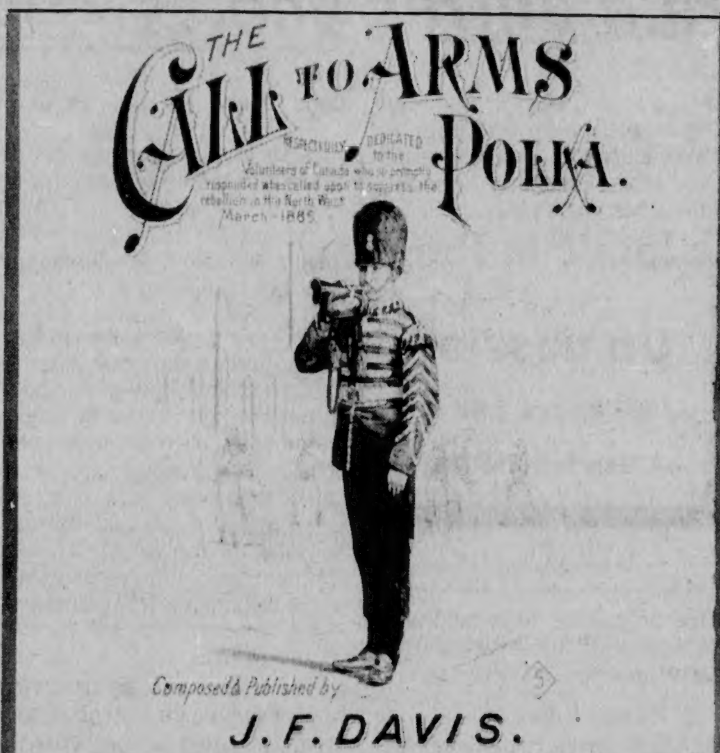
«Alors je me suis posé la question: combien d'autres morceaux, cachés quelque part, ont été inspirés par la pendaison de Louis Riel?» Le directeur des Éditions du Blé a maintenant la réponse à son idée originale.

Une réponse particulièrement éloquente, proposée dans **«Riel en musique»**. Le recueil regroupe une vingtaine de compositions musicales, réunies surtout au courant de l'été.

«On était à la recherche de musique consciemment composée, et non spontanément interprétée. Et bien entendu, nous n'avons pas fait un travail exhaustif.»

Même si **Riel en musique** ne contient qu'une partie des oeuvres musicales inspirée par la mort de Louis Riel, les sentiments de l'époque ressurgissent sans nuance.

En effet, les chercheurs ont rapidement pu cerner «l'esprit de vengeance, très militaire» qui animait les compositeurs anglophones et «l'esprit de persécution, de peine, d'émoi» qui caractérisait l'inspiration des francophones.



Pendant que les uns se révoltaient, les autres se réjouissaient. Voici la couverture de *The Gall to Arms Polka*, reproduit avec la permission du Métropolitan Toronto Library Board.

Ainsi, le pendant de la marche funèbre **La mort du héros** n'est nul autre que **The Call to Arms Polka**. Un musique enjouée *«Respectfully dedicated to the volunteers of Canada who so promptly responded when called upon to suppress the rebellion in the North West-March 1885»*.

Pleurer

Ce parallélisme des sentiments revient tout au long du chansonnier.

«Pour moi, note Lionel Dorge, **Riel en musique**, c'est un microcosme de la situation. On voit en musique le conflit de 1869-70 et celui de 1885. D'une part on chante et pleure le pillage de son pays. Et d'autre part on chante l'espoir de construire un pays d'un grand avenir.»

Bernard BOCQUEL

La Nouvelle Nation de Jules Desjarlais

Le chansonnier *Riel en musique* n'accorde qu'une place limitée aux compositions populaires inspirées par la mort du Père du Manitoba.

Ces compositions populaires sont légion. Les Éditions du Blé ont toutefois tenu à inclure cinq compositions contemporaines «pour donner une idée», indique Lionel Dorge.

Jules Desjarlais, de Saint-Laurent, à la paternité de **La Nouvelle Nation**, créée le 15 avril 1984.

Notons enfin que Louis Riel a aussi inspiré un opéra: Louis Riel, créé en 1967 à l'occasion du centenaire de la Confédération. Ainsi qu'un ballet, La main profane, présenté en 1966.

La vie sociale
est une rubrique gratuite.

La qualité de l'esprit de Sara Riel

Tandis que nombreux sont ceux qui admirent l'héroicité de Louis Riel, surnommé par certains auteurs «le prophète d'un monde nouveau», peu connaissent le rôle que Sara joua comme missionnaire.

C'est dans les chroniques des Soeurs Grises de Saint-Boniface que j'ai trouvé ce qu'elle a fait et on en parle très peu. Il faut puiser dans le livre «De ta soeur, Sara Riel» qui contient une centaine de ses lettres, mises ensemble par Mary Jordan, pour connaître la qualité d'esprit qui animait cette religieuse dans son apostolat.

Sara nait le 11 octobre 1848 à Saint-Boniface, reçoit son éducation chez les Soeurs Grises, dans la maison vicariale de 1846, actuellement Musée de Saint-Boniface. En 1866 elle est acceptée au noviciat, puis deux ans après son admission se donne irrévocablement à Dieu pour le service des pauvres dans l'Institut des Soeurs de la Charité de Montréal.

Sa première mission est Saint-Norbert en qualité d'enseignante. «Capable de chanter en anglais et en français, de jouer l'harmonium, le chant lui est aussi confié» nous disent les chroniques. En 1870, elle revient à la maison vicariale et est chargée de la sacristie et de la classe des élèves externes.

En 1871, une visite de Mgr Vital Grandin à la Rivière-Rouge, qui recrutait des volontaires pour ses missions, l'incite à s'offrir pour aller missionner dans le Nord-Ouest.

Le 19 juin 1871, elle fait partie de la caravane qui prend 68 jours à se rendre à l'Ile à la Crosse. En plus des vives douleurs de la séparation, les moustiques la harcèlent, la chaleur de juillet la brûle, la pluie et la boue sont parfois intolérables.

En novembre 1872, une hémorragie pulmonaire la terrasse. Sur les instances d'un missionnaire oblat, elle implore et obtient sa guérison instantanément par l'intercession de Sainte Marguerite-Marie de Paray-le-monial. Peu après, en reconnaissance et avec l'autorisation de ses supérieures, elle prend le nom de Soeur Marguerite Marie.

En 1876 dans une lettre reçue de la Crosse, on lit: «Soeur Marguerite Marie fait pitié tant elle est affaiblie depuis qu'elle a appris la nouvelle si douloureuse de la démence de son frère, Louis, cela se comprend.»

Terrible épreuve

Et ses années de service à la jeunesse de l'Ile à la Crosse se passèrent avec un état de santé toujours très précaire et de vives inquiétudes concernant son cher frère aîné.

Le 10 octobre 1883, veille de sa fête de naissance, Sara est administrée et, suite à une longue et pénible agonie, elle rend son âme à Dieu le 27 décembre 1883. Elle est âgée de 35 ans.

Catholiques et protestants partagent le deuil, aucun ne manquent à la messe de Requiem dans l'église de l'Ile à la Crosse où son corps repose.

Lors de l'Insurrection de Batoche, la chroniqueuse confie cette note au journal: «Que le bon Dieu a été miséricordieux d'avoir appellé Sara à Lui et de lui épargner ainsi, les angoisses, les tortures qu'éprouvèrent son coeur fraternel à la pensée du triste sort qui peut être réservé à son bien-aimé frère. Sans doute, elle prie pour lui, du haut du ciel. Ici-bas notre prière s'associe à la sienne et demande pour sa pauvre mère affligée, les grâces de courage dont elle a besoin pour supporter cette terrible épreuve.»

Sr Irène DROUIN, s.g.m.
(L'auteure est l'archiviste des Soeurs Grises du Manitoba)



Au temps de la Prairie



Les grandes chasses (5)

La loi de la Prairie

Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

Si un Métis allait tuer du buffalo sans avertir les autres, là, il y avait une loi non-écrite, mais toujours pratiquée: ils lui prenaient sa viande puis ils lui coupaient ses attelages. C'était la loi de la Prairie.

Je l'ai entendu conter assez souvent qu'ils coupaient les attelages. C'était la punition.

Par exemple, on irait à la chasse, toute une gang. Moi, je vois un troupeau de buffalo. Le lendemain, je vous en dis pas un mot, je vas puis je tue le buffalo que j'ai de besoin... Ben quand un homme faisait ça, quand il revenait, ils lui pillaient sa viande puis ils lui coupaient ses attelages.

Si tu trouvais un trupeau de buffalos, tu avertissais les autres:

— Il y a du buffalo, là, à telle place. Si vous voulez venir courir, vous êtes bienvenus. Vous avez ben beau.

C'était la coutume. Ça donnait à chacun une chance égale.

La dernière fois qu'ils onvaient été à la chasse que le bison était si loin, là... au Montana, il y a une partie du camp qui a voulu [courir] parce qu'il fallait qu'ils aillent tuer le bison sur le terrain des Sioux. Le Gouvernement américain leur avait donné des terrains spécifiques.

Maskwa [mon oncle Antoine, dit Maskwa (l'ours)] il avait été en découverte, lui. Il a revenu... il a dit:

— Il y a du buffalo, là, à telle place...

Il y a une partie du camp, les gens de la Prairie du Cheval Blanc, qui voulait pas aller:

— On va se faire massacrer!

Le vieux Maskwa, il dit:

— Moi, je suis venu pour trouver de la viande, puis je m'en revas pas allège! Venez, venez pas... moi, j'y vas!

Le lendemain, il a été. Il avait dit à mon père:

— Tu vois cette butte-là, là-bas, loin là-bas... ben vers midi, tu regarderas là; si le buffalo est encore là, je m'en vas monter sur la butte, pis je m'en vas serpenter à cheval, de même. Ça voudra dire: attèle puis viens me trouver là-bas. Tandis que tu vas t'en venir, moi je vas courir, puis je vas tuer le buffalo que j'ai de besoin.

Puis il [mon père] était accoté sur une roue de charrette, puis il watchait la butte.

Tiens, vers midi — ils onvaient pas de montres, mais par le soleil, ces vieux-là, ils plaçaient l'heure pas mal — Ça fait que vers midi, tiens, il a vu Antoine monter et serpenter. Là, il a attelé ses boeufs, il s'est en allé le trouver.

Quand il a arrivé, mon oncle avait couru, puis il avait tué le buffalo qu'il avait de besoin. Il était déjà prêt, plumé tu sais ben, prêt à être séparé en quartiers.

Là, [ils se sont] mis à l'ouvrage tous les deux, puis ils ont revenu au camp, il faisait noir.

Quand ils ont arrivé, les gens de la Prairie du Cheval Blanc ont dit:

— Vermette a été courir le buffalo sans nous avertir, on va lui prendre sa viande, puis on va lui couper ses attelages!

Lui a dit:

— Je vous ai averti, mais vous avez dit que c'était sur le terrain des Sioux. Vous vouliez pas vous risquer. Ben moi, j'ai été, j'en ai tué. Prenez ma viande si vous voulez, mais coupez pas mes attelages. Moi, demain, je vas retourner, puis je vas me recharger encore.

Mais il avait son frère Pierre avec lui cette fois-là. C'était un grand puis gros homme. C'était un bully: c'était sa job de se battre. Ça fait qu'il s'est avancé. Il a dit:

— S'il y en a un parmi vous autres qui veut venir toucher à la viande, qu'il vienne tandis que je suis icite! M'en vas le setler, moi! D'ailleurs, je m'en vas coucher sous les charrettes, puis je m'en vas voir si vous allez venir toucher à la viande!

Ils n'ont pas touché à sa viande. C'était une excuse qu'ils voulaient avoir pour lui prendre sa viande.

Il y a la moitié du camp qui sont revenus allège.

La prise de vue

Insignificance: *loin du centre de l'univers*

Un souffle d'air remonte sa jupe et l'Amérique frissonne d'excitement. Tandis qu'un scientifique, assis dans sa chambre d'hôtel devant un tableau d'équations algébriques, tente de connaître la forme de l'univers...

On a beau connaître la théorie de la relativité, personne ne connaît LA réponse. Ni celle qui a pris l'accent de Marilyn Monroe, ni celui qui porte les petites lunettes d'Einstein.

Insignificance, de Nicolas Roeg, c'est avant tout la rencontre de personnages symboliques. Mais, voilà, on les trouve drôlement humain, très loin du centre de l'univers!

On remarque que chacun est sur sa propre petite planète, bien loin de l'autre. Le temps s'écoule et chaque planète s'éloigne encore plus de l'autre.

Insignificance impressionne d'abord sur le plan technique. Nous avons l'impression de suivre une demi-douzaine d'histoires en même temps. Bien entendu, tout tombe en place à la fin!

L'humour ne manque pas non plus d'originalité. On mise sur la situation, et on tient à ce que les personnagese demeurent près de la réalité. Einstein qui rencontre Munroe, c'est surtout drôle en les voyant parler sérieusement de la vitesse de la lumière!



***Insignificance.* Un professeur et un sénateur: incompatibles!**

Theresa Russell et Gary Busey réussissent ces rôles à merveille. Une mention spéciale à Tony Curtis pour son interprétation du sénateur impotent voué à défendre a démocratie.

Le texte frise toute de même la prétention. On a l'impression par bout de suivre une homélie anti-Reagan.

À ne pas manquer, au cinéma Garrick, enfants accompagnés, 110 minutes.

En aparté. Weatherby de David Hare, avec Vanessa Redgrave, est finalement arrivé à Winnipeg (au nouveau cinéma au centre d'achat Saint-Vital).

Il a fallu qu'il soit bien accueilli par les critiques du Festival de Berlin l'hiver passé et qu'il fasse le tour du monde pendant plus de six mois avant qu'il vienne dans l'Ouest!

Tout cela pour dire que ce film, qui tourne autour d'un suicide, mérite définitivement la sortie.

Vous pouvez aussi inclure quelques Truffaut dans votre bloc-note cinématographique: **La chambre verte** (1979), au cinéma Festival jusqu'au 17 novembre, et **Jules et Jim** (1961), au Collège universitaire de Saint-Boniface, les 16 et 17 novembre.

Jules et Jim est considéré comme un de ses meilleurs et fait partie des films de François Truffaut touchant les problèmes matrimoniaux. On y retrouve, dans un des rôles principaux, Simone Signoret, décédée il y a à peine un mois.

La chambre verte s'avère un des rares films dans laquel Truffaut lui-même interprète le personnage principal.

Jusqu'au 17 novembre à l'Office national du film, on pourra aussi voir **Winter light**, du suédois Ingmar Bergman.

Enfin, **Un dimanche à la campagne**, de Bertrand Tavernier, qui a remporté le prix de la mise en scène à Cannes en 84, passera au petit écran de Radio-Canada le 17 novembre à 20h50. Pur ceux ou celles qui tiennent à le voir au grand écran, cela sera possible en janvier, lorsqu'il sera à l'affiche au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Roland STRINGER

Télé HORAIRE du lundi 18 novembre au dimanche 24 novembre



du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h15 Passe-Partout
Midi Première édition
12h30 Vivre à trois
17h00 Le train de cinq heures
une heure de variétés placé sous le signe de la bonne humeur, avec Jacques Boulanger
18h00 **CE SOIR**
«L'émission fera relâche le lundi 11 novembre.»
21h00 **Le Téléjournal** suivi de **Le Point**, de la météo et des sports

lun. 18 nov.

18h30 À guichets fermés
SHOWCASE: ce n'est pas un jeu; c'est une émission de variétés produite par l'Alberta qui met en vedette de jeunes talents locaux et qui donne un coup de pouce à ces artistes en herbe.

19h30 Poivre et sel
Hermance s'est trouvé un nouveau passe-temps; l'hypnotisme.

20h00 La bonne aventure

20h30 Le parc des Braves
Flore et Pierre-Paul hâtent les préparatifs de leur mariage.

22h20 Best-sellers
Kennedy. (4e chapitre).

23h20 Le chocs des énergies.

mar. 19 nov.

18h30 Génies en herbe
L'équipe du Précieux-Sang affronte celle de l'école Vincent Massey.

19h30 L'Agent fait le bonheur
La soirée punk. Le père du maire Bourque est arrêté alors qu'il conduisait, sans papier d'identité, une auto "empruntée".

20h00 Monsieur le ministre

20h30 Un amour de quartier
Le quartier est en fête. La course se déroule à la satisfaction de tous et surtout d'Alice qui espérait donner une chance à Speedy de retrouver son titre de champion.

22h20 Dallas
Le goût du succès. Christine se comporte selon le scénario de J.R.

23h20 Rencontre
Inv. Claude Bruaire, philosophe don les travaux remarquables plongtent dans les questions les plus brûlantes de la morale contemporaine **(dern. de 2).**

23h50 Cinéma
Big Jake. Western réalisé par George Sherman. Avec John Wayne, Richard Boone et Patrick Wayne.

mer. 20 nov.

18h30 À contre-champ
Émission d'affaires publiques en provenance de Québec.

19h00 Vedettes en direct

19h30 Paul, Marie et les enfants
Pot-pourri. Grand corvée de pommes pour toute la famille, y compris grand-maman Lucienne.

20h00 Le temps d'une paix
En distribuant des paniers de provisions chez les pauvres, Madame Fournier, Alexandrine et Juliette croient avoir reconnu une personne qui leur est familière.

22h20 Déjà 20 ans

22h50 Le sens des affaires
Magazine économique.

23h20 Cinéma
Mousaki. Comédie dramatique réalisée par Toshimo Gotoh. Avec Youji Matsuda, Tsukasa Nakakoshi et Miyuki Fukui.

jeu. 21 nov.

18h30 Très art
Magazine d'actualité artistique régionale animé par Gilles Théberge et Mario Chioini. Réal. Donald Hétu.

19h00 Les grands films
Vision fatale. Drame réalisé par David Greene d'après l'oeuvre de Joe McGinniss. Avec Gary Cole, Karl Malden et Eva-Marie Saint. **(1ère de 2).** En 1970, le police militaire, alertée par téléphone, accourt chez le capitaine McDonald. Elle y découvre les cadavres de la femme et des deux filles de l'officier, lui-même blessé.

22h20 Cinéma
Trois hommes à abattre. Drame policier réalisé par Jacques Deray. Avec Alain Delon et Michel Auclair. Parce qu'il a porté secours à un automobiliste blessé, un homme se trouve entraîné à son corps défendant dans une sombre affaire.

ven. 22 nov.

18h30 Autoroute électronique
Un reportage sur la radio amateur avec Yvan Morin. Entrevue: Pierre Guérin. Réal.: Richard Simoens.

20h00 La chambre des Dames
(9e de 10) Préoccupée par les menaces d'Amaury le Lombard. Marie ne sait où donner de la tête et néglige quelque peu Perrin. C'est cependant lui qui l'aidera à faire arrêter le coupable.

22h20 En tête
Magazine culturel. Anim. Denise Bombardier.

23h20 Cinéma
Superman I. Drame de science-fiction réalisé par Richard Lister d'après l'oeuvre de Jerry Siegel. Avec Gene Hackman, Christopher Reeve, et Ned Beatty. Nanti de super-pouvoirs sur la terre, l'extra-terrestre Superman sauve la planète en lançant dans l'espace une bombe dont les terroristes menaçaient de se servir.

sam. 23 nov.

11h00 Défilé de la Coupe Grey
En direct de Montréal, description du défilé des chars allégoriques.

13h00 L.C.F. 1985
Rétrospective de la saison 1985 de football canadien.

15h00 Ciné-famille
Fonce, Rebecca, fonce. Film d'aventures. Rebeccas qui se promène en chaloupe avec son cacatoès, est entraînée par le courant vers une île déserte.

16h30 Pare choc
Magazine jeunesse.

18h00 Juste pour rire
Été 1985. Anim. Dominique Michel et Michel Drucker.

19h00 La soirée de hockey
En direct du Forum de Montréal, les Canadiens reçoivent les Flames de Calgary.

22h15 Télé-sélection
La peur de l'enfer. (Scared straight). Drame social réalisé par Richard Michaels. Avec Cliff de Young, Star Shaw et Terri Nun.

dim. 24 nov.

10h00 Le jour du Seigneur
Messe célébrée à l'église luthérienne du Sauveur-Vivant à Gatineau avec le pasteur David Elsroad.

11h00 La semaine verte
Dossier: *La Baie James, 10 ans après.*

12h30 La Coupe Grey
En direct du Stade olympique de Montréal.

16h00 Second regard
Film. *Je vous salue Marie*

17h30 Ecran-témoin
Une personnalité de marque commente l'actualité nationale et internationale en compagnie de l'animateur Louis Martin.

18h30 Les beaux dimanches
Superstar.
Robert Charlebois.

19h50 Les beaux dimanches
Passages nuageux.

21h00 Les beaux dimanches
Concert Ravel-Grieg. Charles Dutoit, le directeur artistique de l'OSM, dirige le célèbre Beléro de Ravel.

22h20 Ciné-Club
Le lys brisé (Broken Blossoms).

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

TOUS LES VENDREDIS À 18h30

Autoroute électronique

vous propose des reportages intriguants sur la vie communautaire dans les provinces de l'ouest et **vous invite à participer à son concours.**

Pour cela, il vous suffit de téléphoner, après l'émission au numéro 786-0492 et de répondre à la question qui aura été posée pendant l'émission.

Vous pourrez gagner de très beaux prix et participer aussi au tirage mensuel de l'autoroute électronique.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications 786-0249

Un billet de blues pas cher!

James Brown, Jackson Browne, Aaron Brown, Charlie Brown et Angela Brown. La dernière a été un des points forts du Winnipeg Folk Fest 85.

Angela Brown chante le blues avec son corps. Sa voix est exceptionnelle mais son corps te lance à la découverte d'un blues si propre à la culture qui l'a inventé. Cette **bonne grosse femme** ne manquera certes pas d'impressionner lors de son spectacle avec Son Seals Band au Rendez-Vouse, le 22 et 23 novembre. Le billet de 12$ vaut bien la peine!

* * * * *

Il faut de temps en temps lancer des fleurs à la Galerie d'art de Winnipeg pour sa diversité dans la programmation. Si ce n'est pas du jazz estival sur le toit de l'édifice, c'est une série de conférences durant l'heure du midi!

Un autre exemple de cette variété s'avère la semaine de photographie qui débutera le 21 novembre.

Journey into Photography, le premier atelier d'une série de six, sera animé par un homme qui est passé par l'Amazone, le désert au sud-ouest des States, l'Egypte, Israël, le Pérou...

Il s'agit de Frédéric Perrin, un employé de Kodak Canada, et récent récipiendaire du Craftsman Award of Photographic Arts.

Aussi à l'horaire: **Sam the Cameraman Industrial Trade Show** et **Tours of the Photographic Department**, le 22 novembre; **Nikon Flash Class**, le 28 novembre; **Photo-Journalisme For Student**, le 29 novembre; et **Nickon School of Photography**, le 30 novembre.

* * * * *

On peut faire le tour du monde en restant au Canada! Surtout si on s'abonne au Prairie Theatre Exchange. Cette troupe de théâtre alternatif nous avait fait visiter, l'an dernier, les Ukrainiens et les canadiens français! Cette année, on rencontre les Mennonites canadiens et les Japonais canadiens.



Angela Brown. Du blues dans le corp.

Ennemy Graces, une première mondiale de Sharon Stearns, nous ramènera aux années 40 en Colombie Britannique. Oui, à une époque où les Japonais nous semblaient en parenté avec les communistes, socialistes, fascistes, tout ce qui est méchant et finit en «iste».

Comme **L'article 23**, **Ennemy Graces**, qui se poursuivra jusqu'au 8 décembre, va certainement attirer des gens sensibles à ce sujet si controversé depuis quelque temps.

La mise en scène sera signée par la directrice artistique du Factory Theatre Lab à Toronto, Gwen Keatley.

* * * * *

Au printemps 86, une autre première pour Winnipeg: un musée conçu spécifiquement pour les enfants.

Le gouvernement du Manitoba vient en effet d'annoncer qu'un édifice sur la rue Pacifique sera transformé en musée. Il paraît que les enfants pourront rentrer dans un modèle réduit d'élévateur à grain et voir comment le tout fonctionne.

Roland STRINGER

LE CALENDRIER PROVINCIAL

NOVEMBRE

Winnipeg: l'exposition Revisions, jusqu'au 17 novembre, à la galerie Plug-In.

Winnipeg: une exposition de Aimé L'Heureux, jusqu'au 22 novembre dans le foyer de l'édifice des Archives provinciales.

Winnipeg: l'expostion Furniture, de Keith Oliver, jusqu'au 27 novembre, à la galerie One One One de l'Université du Manitoba.

Winnipeg: la pièce, Enemy Graces, jusqu'au 8 décembre, au Prairie Theatre Exchange.

Saint-Boniface: colloque de la Société historique de Saint-Boniface au Collège universitaire. 10 communications seront présentées les 15 et 16, sur différentes questions touchant les métis. (233-4888).

Saint-Boniface: en spectacle, Albert Griffith and the Gladiators, au Rendez-Vous du Festival du Voyageur.

Saint-Léon: en spectacle Folle Avoine, organisé par le Comité culturel.

Vendredi 15

Winnipeg: en concert, André Laplante et l'Orchestre symphonique de Winnipeg, vendredi et samedi, à 20h00, dans la salle du centenaire.

Samedi 16

Richer: bazar organisé au profit de la paroisse au Young at Hearts Club à partir de 13h (Marguerite Rivard — 422-5579).

Saint-Norbert: boutique d'artisanat à la salle Ritchot (80, rue Saint-Pierre) de 12h00 à 21h00.

Saint-Claude: Concert du groupe Folle Avoine au Centre récréatif de Saint-Claude à 20h30 (379-2277).

Winnipeg: une tournée des expositions, à 14h00, de la Galerie d'art.

Dimanche 17

Saint-Boniface: le lancement de Chansonniers manitobains 3 et 4, à 14h00, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Winnipeg: une tournée des expositions, en polonias, à 14h00, à la Galerie d'art.

Winnipeg: le spectacle pour enfants The Stories and Songs of A.A. Milne, par l'Orchestre symphonique de Winnipeg, à 14h00, dans la salle du Centenaire.

Aubigny: Partie de cartes à la salle Normandin à 14h00. Après souper, il y aura du bingo.

Saint-Malo: Thé annuel à l'Atelier Rivière-Rouge de 12h00 à 16h00.

Saint-Norbert: boutique d'artisanat à la salle Ritchot (80, rue Saint-Pierre) de 11h00 à 12h00.

Richer: bazar organisé au profit de la paroisse au Young at Hearts Club à partir de 13h (Marguerite Rivard — 422-5579).

Lundi 18

Saint-Boniface: une soirée de discussions sur le viol, organisée par Pluri-elles, à 20h00, au café-rencontre du Collège universitaire de Saint-Boniface.

La Broquerie: réunion du comité de l'aréna à l'aréna à 20h30.

Mardi 19

Saint-Lazare: Festival de poésie de la région Marquette pour les élèves de Saint-Lazare à Binscarthe du 19 au 22.

Winnipeg: une conférence par l'auteur George Ryga, à 20h00, à Mary Scorer Books.

Mercredi 20

Winnipeg: un spectacle de danse par Margie Gillis, à 20h30, au théâtre Gas Station entre le 20 et 23 novembre et le 27 et 30 novembre.

La Broquerie: réunion annuelle de la Chambre de commerce à la Chaumière. Souper à 19h30. Réunion à 20h30.

Jeudi 21

Saint-Lazare: Festival de poésie, section française à l'école Saint-Lazare, jusqu'au 22.

Saint-Boniface: On s'présente, avec Réjean Laroche, dans le Foyer du Centre culturel franco-manitobain, jusqu'au 23 novembre

Winnipeg: la conférence Journey into photography, à 20h00, à la Galerie d'art.

La Broquerie: Folle Avoine en spectacle à l'école secondaire à 20h00.

Vendredi 22

Saint-Lazare: Folle Avoine à la salle communautaire à 20h30.

Saint-Boniface: en spectacle, Angela Brown and the Son Seals Blues Band au Rendez-Vous du Festival du Voyageur.

Winnipeg: l'assemblée annuelle du comité canadien d'action sur le statut de la femme, du 22 au 24 novembre, au 447, place Webb. (888-7961).

Somerset: spectacle de Gérald Laroche et Laurent Roy, à 20h00, dans la salle communautaire, organisé par le Comité culturel de Somerset et l'Association artistique Tiger Hills (1-526-2701).

Samedi 23

La Broquerie: partie de cartes annuelle scouts-guides à l'école secondaire à 20h00.

Saint-Joseph: partie de carte à 20h en la salle Saint-Martin.

Dimanche 24

Transcona: bazar paroissial de l'Assomption au 711 Léola de 12h à 16h. Déjeuner jusqu'à 13h30; prix d'entrée à toutes les heures.

Comment?

Pour annoncer votre activité dans LE CALENDRIER PROVINCIAL, rien de plus simple: envoyez par écrit les détails essentiels. Pour les rédiger, servez-vous des textes du CALENDRIER comme modèle.

ATTENTION!

*Comme nous l'expliquions lors du lancement du CALENDRIER PROVINCIAL, il revient aux organisations de veiller à envoyer **par écrit** les détails essentiels des activités qu'elles souhaitent voir annoncé **GRATUITEMENT**.*

Mardi 26

Saint-Boniface: conférence du policier Bernard Dionne sur les services aux victimes de violence, organisée par Réseau au Club LaVérendrye à 12h00. (235-0640).

Vendredi 29

Saint-Lazare: Grand banquet et soirée à l'occasion du 25e anniversaire des Chevaliers de Colomb à la salle communautaire à 16h30.

Samedi 30

Saint-Jean-Baptiste: À la salle du Centenaire — soupe à 17h30 suivi d'une veillée avec «Folle Avoine», au profit du Club de Curling. (Paulette au 756-8227).

DÉCEMBRE

Samedi 7

Saint-Malo: expostion d'artisanat au Club Noret (347-5407; 347-5269).

L'Union nationale Métisse
Saint-Joseph du Manitoba
invite tous les Métis
et les gens intéressés,
à une procession en auto
pour célébrer la mémoire
de

Louis Riel.

Le défilé aura lieu
le samedi 16 novembre

Départ: 330, chemin River
Saint-Vital
11h15

À 12h30, une messe
commémorative sera célébrée
dans 4 langues à la
Cathédrale de Saint-Boniface.
Le président de l'Union Nationale
Métis, Joseph Bruce, et le
président de la Manitoba Métis
Federation, Yvon Dumont,
feront une présentation
après la messe.

Ottawa répond

Dernier article de 5

Une rencontre de philosophes!

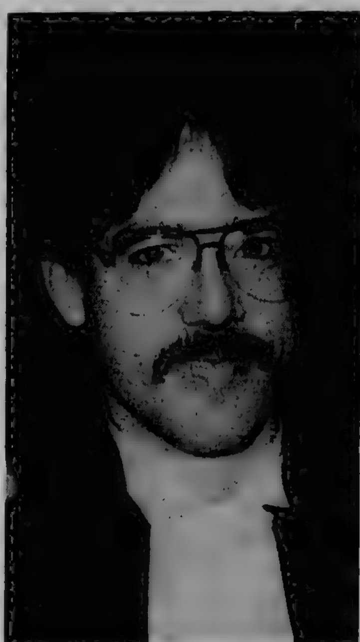
Les Buffalos se rencontreront à l'école Louis-Riel quelques heures avant le centenaire de la mort du père du Manitoba. L'école Louis-Riel du quartier Blackburn Hamlet à Ottawa!

Pouvez-vous le croire! Plus de 500 Franco-Manitobains dans la capitale nationale font partie de l'Ordre du Buffalo.

«Ça a commencé au début des années 70. C'était René Préfontaine qui organisait l'affaire. Une fois l'année, on se rencontrait pour prendre un verre, pour bavasser un peu,» explique Roger Levasseur, originaire de Saint-Boniface.

À part un laps de quelques années, l'Ordre du Buffalo connaît des succès qui feraient quasiment honte à la Société franco-manitobaine! Et le Conseil jeunesse provincial serait ravi d'apprendre que deux de ses anciens présidents en font partie: Richard Chartier, natif de Saint-Norbert et Guy Smith, issu de Sainte-Anne-des-Chênes.

«Nous n'avons pas d'exécutif comme tel. On essaie simplement de se rencontrer à chaque année. Cette année, une lettre a été envoyée qui touchera près de 500 personnes qui habitent Ottawa et les environs,» précise Gérard Gagné de Saint-Pierre-Jolys.



Richard Chartier. Un ancien président du Conseil jeunesse provincial qui habite présentement Ottawa.

«Wilbrod Leclerc nous fera un exposé sur Louis Riel cette année. Et Placide Gaboury nous entretiendra avec quelques pièces au piano.»

Sommes toute, la célébration du centenaire de Louis Riel tombe bien puisque les Buffalos ont toujours tâché de faire coïncider leur rencontre annuelle avec la Sainte-Catherine.

«La soirée attire surtout des anciens du Collège, et comme on sait, la Sainte-Catherine, c'était la fête des philosophes,» signale Roger Levasseur.

Roland STRINGER



On veut tous aller à Montréal

Dimanche saint sous le dôme, encore



Roland Stringer

Le 5e Quart

La semaine dernière, c'était les Bombers qui risquaient de ne jamais se débarasser de cette image d'une équipe affligée. Cette semaine, les Lions auraient attrapé la même peste!

Bonne chance, chers journalistes, il n'y a pas de millage à faire en créant le mythe qu'une équipe est vouée à perdre. Les Lions peuvent gagner aussi facilement dimanche qu'ils ont perdu l'an dernier.

Bien entendu, le premier à réfuter de pareils énoncés mythiques, c'est le coach Matthews, le seul entraîneur qui connaîtrait un succès phénoménal dans une publicité pour Drisdan.

Il s'est immunisé de la situation en déclarant que la semaine de relâche pour les Lions fera toute la différence. Même si son Merv préféré aurait mal à une cuisse.

On pouvait aussi s'attendre à ce qu'un vétéran comme John Bonk suggère comme antibiotique qu'il est nécessaire pour un joueur de rester en contact avec le jeu. Bref, il faut jouer à chaque semaine.

Qu'est-ce que vous voulez? C'est le temps de l'année où il règne une pleurisie propre à la Ligue canadienne de football: on ne peut s'empêcher d'expirer toutes sortes de théories pour se croire à la hauteur.

Il va s'en dire que les meilleures des pires de ces théories sont répandues par des collègues du métier journalistique.

Philip King, du **Globe and Mail**, nous a lancé récemment la plus belle interception de la presse écrite: «the Lions seemed to get stronger as the year wore on».

Mais où était-il en octobre lorsque les Lions avaient perdu à deux reprises contre les Bombers? Et leur dernière partie de la saison contre Ottawa n'était surtout pas flatteuse.



James Murphy pourrait faire la différence!

À part leur victoire contre les Eskimos, B.C. a connu une fin de saison déplorable.

C'est pas grave Philip, c'est pas ce que tu dis qui déterminera le sort de la finale de l'Ouest. Bonne chose.

De toute façon, on sait qu'il y a toujours moyen de changer les faits, ou de les organiser pour que ce soit à notre avantage. Regardez l'attaque des Bombers. Il y en a qui maintiennent que leur mauvais rendement contre Edmonton est le meilleur remède pour réussir contre B.C.

Et voilà que c'est à mon tour de vous polluer de prescriptions pour cette partie du dimanche saint sous le dôme.

Je maintiens que Winnipeg possède la carte forte. Cela pour la simple raison que James Murphy est finalement ressorti de l'ombre de Jeff Boyd.

On peut se défendre contre un Merv Fernandez, mais pas contre James Murphy et Jeff Boyd en forme. C'est l'outil, à mon avis, d'une victoire contre les Lions.

Tommy, utilise Willard comme tu l'as fait la semaine dernière contre les cowboys de Jackie Parker et, surtout, sers-toi de James autant que Jeff.

On veut tous aller à Montréal.

Pas d'accord

Pas tous les Quarts de Sofa qui se sont rendus à la partie contre Edmonton seront d'accord avec Le 5e Quart cette semaine. Ils ont été plutôt encouragés par le rendement de la défensive...

«Impeccable», a lancé Charles Laflèche. «Ils ont tenu le coup» a repris Michel Boucher. «Le quart des Eskimos n'a pas couru beaucoup» a ajouté Gérald Labossière. «Pour la défense, c'était la meilleure partie de l'année» a conclu Paul Saurette.

Moi, je suis d'accord, évidemment. La défense aurait vite fermé la boîte des Crazy George. Mais, aussi, je m'y attendais. C'est l'utilisation de James Murphy qui m'a surpris.

Au moins, certains Quarts de Sofa auraient tendance à m'appuyer. Ronald Gosselin maintient que «James Murphy a joué bien quand ça comptait» et Paul Saurette a trouvé que «c'était bien de revoir James Murphy en action.»

Rouillé ou reposé?

Ni Don Matthews, ni John Bonk ne recevront un appui sûr des quarts de sofa en ce qui concerne les avantages ou désavantages d'une semaine de relâche.

Michel Boucher. «Je vois les blessures qu'on a eues dans la dernière partie, à Sturdivant et Patterson par exemple, et je me dis que la semaine de relâche est un peu à l'avantage de B.C.»

Ronald Gosselin. «Trois semaines de relâche, ça aurait été dangereux. Mais à la fin d'une saison, deux semaines, c'est bien. B.C. aura l'avantage à ce niveau-là. Mais pas pour le premier quart, ensuite, ils vont se replacer.»

Gérald Labossière. «En fonction de notre horaire, c'est la meilleure chose qui aurait pu arriver à Winnipeg. Une relâche ne fait pas de tort, mais plus qu'une semaine, c'est trop.»

Charles Laflèche. «Les deux courants s'annullent. L'avantage va à B.C. parce que c'est à B.C. Place que se jouera la partie.»

Christian La Roche. «L'avantage est à Winnipeg s'ils ont un bon départ. Ça prendra quelques jeux pour que B.C. se réchauffe.»

Paul Saurette. «Ça dépend de tes blessures. Aussi, du temps de l'année que t'as la relâche. C'est bon à la fin d'une saison où les joueurs sont fatigués. Ça fait pas de dommage.»

UN RAPPEL

LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE INC. est une organisation fiduciaire, sans but lucratif, qui prévoit l'administration de fonds variés dont les revenus sont destinés aux oeuvres religieuses, charitables, et éducationnelles. Ces revenus peuvent être distribués sous forme de dons, de cadeaux, de bourses à des associations, à des corporations, à des étudiants, et à toute autre personne ou organisme dont le but principal est de poursuivre des études, faire des recherches ou tout autre travail s'y rattachant, en vue de promouvoir l'épanouissement ou le développement de la langue et de la culture françaises dans la province du Manitoba. Sans toutefois y imposer des restrictions, la Fondation désire orienter ces études et ces recherches, du moins en partie, vers les communications humaines sous tous ses aspects.

Toute personne, société ou association désireuse de recevoir un appui financier est priée de se procurer une formule d'aide financière en écrivant à:

**LA FONDATION
RADIO SAINT-BONIFACE INC.
CASE POSTALE 102
SAINT-BONIFACE (MANITOBA)
R2H 3B4**

Les commandes reçues, jusqu'au **30 novembre 1985**, seront étudiées par le Comité des bourses et jugées selon leurs mérites. Précisons que la Fondation ne pourra tenir compte des demandes qui ne seront pas accompagnées de la formule précitée.

Voyons qui pourrait aider Thomas Steen



André
BRIN

VOL 85-86

Quand Jim Nill et Dave Silk seront de retour dans l'alignement des Jets, on pourra prendre certaines décisions importantes...des décisions qui pressent.

Après une fin de semaine d'horreurs comme la dernière, John Ferguson et Barry Long aimeraient ébranler l'équipe tout de suite. Mais les Jets comptent quelques blessés. Donc si Ferguson veut compléter une transaction, il devra attendre.

La transaction nécessaire doit servir à trouver un ailier droit pour Thomas Steen. Déjà, Long a tout tenté avec ce trio. Andrew McBain était le premier à se retrouver sur le trio de Steen avec Doug Smail. Ça va sans dire, ce fut un échec. Ensuite sont venus Dave Silk et Scott Arniel. Mais leur style ne complétaient pas bien le trio.

Ferguson aimerait mettre la main sur un ailier droit d'assez bonne taille, et avec un certain talent offensif. Il a été question de Ron Duguay, «l'enfant terrible» des Red Wings. Ferguson l'a nié. On s'imagine que les Jets ne veulent pas de sa mauvaise attitude. À la suite des rumeurs Duguay-Jets, on a souvent mentionné le nom de Lane Lambert, un coéquipier de Duguay à Detroit.

Lambert serait sans doute un ajout valable aux Jets. À 21 ans, c'est un ailier droit agressif, et les Red Wings n'ont jamais su exploiter son talent offensif. Jimmy Devellano, gérant des Red Wings, mettra du temps à laisser partir le jeune Lambert. Il y a un an déjà, il s'était défait, de la même façon, de Murray Craven, qui est maintenant une vedette à Philadelphie.

Pour une transaction, on regarde surtout dans la direction des Red Wings à cause de leurs lacunes défensives. Avec Peter Taglianetti qui s'affirme à Sherbrooke, et Wade Campbell qui prend un tour régulier à la ligne bleue, les Jets semblent pouvoir se défaire d'un défenseur vétéran. On parle surtout de Tim Watters et de Robert Picard.

Si les Jets veulent céder un défenseur, il y a aussi les Whalers de Hartford qui cherchent de l'aide en défensive. Ray Neufeld serait un complément superbe à l'attaque des Jets. Cependant, les Whalers demanderaient peut-être trop. L'autre nom qui saute aux yeux est celui de Bobby Crawford. Crawford n'est pas immense, mais c'est un compteur naturel qui compléterait très bien le trio de Steen.

D'ici deux semaines, Ferguson aura des décisions à prendre. S'il ne peut pas réussir une transaction, deux avants devraient se retrouver à Sherbrooke. La prédiction est facile dans ce cas: ce serait sans doute Andrew McBain et Anssi Nelamatsa.

5 sur 5. *De plus en plus, la valeur d'Andrew McBain baisse. On aurait un petit peu espéré que les articles critiques* (Vol 85-86 du 25 octobre, Winnipeg Sun du 1er novembre) *le pousseraient à travailler. Malheureusement, il est le premier sur le banc lors des réchauffements et le dernier à s'impliquer lors du match!*

Les Rangers ont deux natifs de Winnipeg qui font sensation cette année: Grant Ledyard et Mike Ridley. Ni l'un, ni l'autre n'a été repêché. Il est regrettable que les Jets n'ont pu retrouver du talent de Winnipeg.



Voilà une pose du gardien qui symbolise la mauvaise passe des Jets.

À remarquer que les Jets ne comptent aucun natif de Winnipeg et seulement un Manitobain: Laurie Boschman. Il serait peut-être bon que les Jets tiennent compte du voisinage dans leur recrutement.

Les Rangers seront une équipe puissante sous la direction de Ted Sator, le nouvel instructeur. Sator préconise un système européen qui est axé sur le mouvement. La défensive des Jets n'a jamais pu rattraper les avants new-yorkais, ni les contrôler...

La mort soudaine et tragique de Pelle Lindbergh a laissé un trou béant dans le monde du hockey: Récipiendaire du trophée Vézina (donc meilleur gardien de 1985), *Lindberg se distinguait par son style acrobatique et spectaculaire. Le goût du risque a toujours marqué son jeu et a bien pu lui coûter la vie. Si les Flyers ont perdu leur gardien, le hockey a perdu une vedette et les fans un personnage charmant.*

Hanover-Taché s'est donnée une assurance

Il est encore trop tôt pour savoir si la Ligue Hanover-Taché a perdu un peu de son cachet. Et un peu de sa réputation. Puisqu'en décidant d'adhérer à la MAHA *(Manitoba Amateur Hockey Association)*, LA HTHL a perdu son statut de hors-la-loi.

Depuis 1979, la HTHL faisait cavalier seul. Elle s'était retirée de la MAHA, l'association voulant regrouper et donc contrôler le hockey amateur dans la province. Parce que, d'après Léon Morrissette de Saint-Pierre-Jolys, le président de la Ligue à l'époque, «il y avait trop de détails techniques qui empêchaient le bon hockey».

Alors pourquoi retourner à la MAHA? «Essentiellement, explique John Anderson de Niverville, le président actuel de la HTHL, c'est pour une raison d'assurance.»

«Toutes les équipes voulaient bénéficier d'un programme d'assurance pour protéger leurs joueurs en cas de blessures. Ça nous aurait coûté 70$ par joueur pour les primes.»

«En adhérant à la MAHA, on reçoit l'assurance en payant les frais d'adhésion de 15$ par joueurs.»

Est-ce que cela apportera de gros changements au niveau du fonctionnement de la Ligue? «La seule chose qui changera, poursuit le président, c'est que les joueurs qui reçoivent une suspension pourront faire appel à un autre niveau. Avant, un joueur suspendu pouvait faire appel à l'exécutif et ça se terminait là. Maintenant, s'il n'est pas satisfait de la décision de la Ligue, il pourra faire appel à la MAHA.»

Peut-on s'attendre à des changements au niveau du jeu? «Parce que la MAHA a adopté les règlements de l'association canadienne (CAHA), un joueur qui reçoit une pénalité de 5 minutes reçoit automatiquement une pénalité pour la durée de la partie.»

«Ce n'est pas tellement différent de ce qui se passait les autres années. Souvent ce qui arrivait, c'est que l'arbitre identifiait le joueur recevant la pénalité de 5 minutes comme l'agresseur et il le sortait de la partie. Maintenant, ça se fait automatiquement. Ça ne sera plus à la discrétion de l'arbitre.»

C'est un changement qui semble plaire à tous les entraîneurs contactés. «Ça nous affectera pas trop, résume Henri Bérard de Saint-Pierre-Jolys. On a gagné deux joueurs avec ça.»

Deux nouveaux qui n'avait pas joué dans la HTHL depuis quelques années, parce qu'il y «avait trop de bâtons élevés».

Lucien CHAPUT



Art Coulombe. Finies les belles années?

Ne perdez pas le Nord

Les As de Sainte-Anne, les prétendants à la couronne des Warriors? Niverville va-t-il se retirer de la Ligue à la dernière minute? Une pénurie de joueurs à Landmark (jouent-t-ils le même jeu psychologique que Saint-Malo?)

La semaine prochaine, on vous présentera les 5 équipes de la division Nord de la ligue Hanover-Taché.

Vous cherchez l'horaire de la ligue Hanover-Taché? Référez-vous au Calendrier provincial, votre guide des activités culturelles, sociales et SPORTIVES!



Qui sera de la partie dans le Sud?

La division Sud: c'est la division de l'équipe qui a terminé en première place l'année dernière *(Les Habs de La Broquerie)*. C'est la division des champions des séries éliminatoires. *(Les Warriors de Saint-Malo)*. Et c'est la division de l'équipe surprise de 1985-86 *(Les Huskies de Steinbach)*.

Entendons-nous bien. C'est l'équipe surprise, à ce stade-ci en tout cas, pour la simple raison que ça fait plusieurs lunes que Steinbach n'a pas eu d'équipe dans la HTHL.

À deux semaines du début de la 28e saison régulière, voici comment se présentent les 5 équipes de la division Sud.

Saint-Malo: au désespoir?

Y aura-t-il assez de joueurs pour mettre à l'épreuve la nouvelle glace artificelle? Sans aucun doute. Bien que *(on n'est vraiment pas sûr si c'est un gros truc psychologique de la part des Warriors)* pas moins de huit joueurs de l'équipe de l'année dernière ne joueront pas cette année.

Edmond Roch, gérant des Warriors en dresse la liste. **Art Coulombe** *(meilleur compteur des Warriors)* et **Paul Rodrigue** ne reviennent pas. **Marc Lambert** joue à Weyburn en Saskatchewan. **Daniel Lambert** est à Warroad. **Denis Trudel** dans l'équipe junior de Steinbach, **Jean Coulombe** dans l'équipe de Selkirk. **Garry Borden** est indécis.

La fin de la dynastie peut-être? Essentiellement, à moins que certains joueurs changent d'avis. Il semblerait que le président de la ligue a vu Paul Rodrigue à une pratique des Warriors. Et que Denis Trudel *(2e meilleur compteur des Warriors)* ne se plaît vraiment pas à Steinbach...

Un défi pour le nouvel entraîneur des Warriors, **Réal Trudel**. Car **Norbert Collette** a aussi pris sa retraite. Vaut mieux sortir gagnant...

La Broquerie, sans défense?

Ça ne regarde pas très bien pour l'équipe de première place de la saison 84-85. Elle n'a que deux des quatre défenseurs de l'année dernière.

Ron St-Hilaire a pris sa retraite. **Roger Lévesque** va jouer à Sainte-Anne cette année. Seul **Kevin Tyndall** revient dans les buts.

Côté positif, les meilleurs compteurs de la HTHL, **Luc Therrien** et **Fernand Piché** seront de retour. **Norbert Piché**, un défenseur qui était hors du pays l'année dernière attachera ses patins pour les Habs. Un autre défenseur, **Gérald Lafrenière** sera de la partie.

«L'année dernière, explique le meilleur entraîneur de la HTHL en 84-85, **Roy Seidler**, on s'était dit qu'on voulait finir en première place. Ce qu'on a fait. Mais notre grande déception, ça a été les séries éliminatoires.»

«Cette année, on se dit qu'on ne veut pas atteindre notre sommet trop tôt. On veut certainement développer une troisième formation de jeunes qui patinent vite. C'est ça qui nous avait tué contre Saint-Pierre. On n'avait pas la vitesse.»

St-Pierre-Jolys, inconnue?

Deux de leurs jeunes ont décidé de jouer au hockey junior: **Brian Rochon** à Steinbach et **Robert Rioux** avec les St. James Canadians.

Par contre, les Canadiens pourront compter sur quatre nouveaux joueurs: **Georges Hébert** et **Daniel Alarie**, qui avaient choisi de jouer au hockey commercial depuis 4, 5 ans; et deux nouvelles recrues: **Marc Audette** et **Darcy Beaudoin**.

Les Canadiens auront aussi un nouveau gardien de but avec **Michel Leblanc**. «On est plus fort que l'an passé,» évalue le gérant de l'équipe **Henri Bérard**. En précisant: «durant la saison régulière. Saint-Pierre, ce sera peut-être le *«dark horse»*, la grosse inconnue encore cette année. En attendant qu'ils dévoilent toutes leurs cartes...

Grunthal, un entraîneur s'il vous plaît

Le gérant, **George Friesen** tient à maintenir un record seulement: celui d'être le seul team à ne jamais avoir quitté la HTHL. Bon gré, mal gré, Grunthal y sera.

Un peu plus faible que l'année dernière, évalue le gérant, toujours en quête d'un entraîneur. **Ed Froese** *(2e meilleur compteur de l'équipe)* doit se faire opérer à un genou. **Don Rempell** s'est blessé dans un accident de moto. Plus de hockey pour ces deux messieurs.

«Trop de jeunes prennent leur retraite. D'autres vont à l'Université. Et avec l'économie comme elle est, certains joueurs pensent deux fois avant de s'inscrire.»

Malgré ce tableau un peu pessimiste, les Red Wings de Grunthal vise les séries éliminatoires. Décidément, personne ne veut finir en dernière place...

Steinbach, rien à perdre?

Que dire des Huskies? Qu'ils aimeraient certainement renouveler les grandes rivalités avec Sainte-Anne et La Broquerie.

Va-t-on pouvoir reconnaître les joueurs? Sans doute. Six ont été pigés de l'ancienne équipe de **Mitchell**. Et une couple, **Farley Friesen** et **Larry Stoesz** ont joué pour Steinbach dans le Cash League l'année dernière.

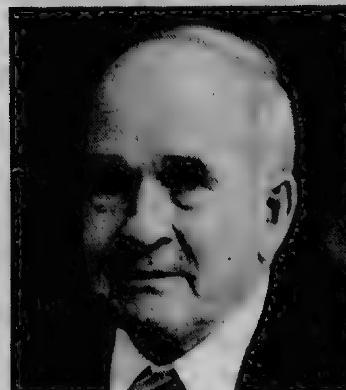
Pourquoi revenir à la HTHL? «On voulait une équipe pour nos joueurs locaux, explique l'entraîneur, **Gil Penner**. Après le hockey mineur, il n'y avait plus d'équipe.»

«Et les partisans de Steinbach vont mieux aimer cette équipe. L'équipe junior est formée de joueurs de tout partout. Les Huskies, ce seront des joueurs locaux. Donc les partisans vont mieux connaître les joueurs.»

Les Huskies espère une chose seulement: se rendre en série éliminatoire. Puisqu'ils n'ont pas à s'inquiéter de se faire détrôner, ils n'ont vraiment rien à perdre. Et toutes les excuses seront permises...

Lucien CHAPUT

Nécrologie



Georges Noël Ritchot

Subitement, au Repos Jolys à Saint-Pierre, le mercredi 23 octobre 1985, est décédé Georges Noël Ritchot, âgé de 74 ans.

Il laisse dans le deuil quatre enfants: deux filles, Mariette et son époux Louis Régnier et leurs trois fils, Jean-Pierre, Martin et Roger de Saint-Boniface: Rachel et son époux Michel Gosselin et leurs trois fils, Gabriel, Jean-Guy et Patrick de Saint-Malo: deux fils, Claude et son épouse Diane et leurs trois filles, Yvonne, Yvette et Nicole de Huntington Beach, Californie et Eugène et son épouse Béatrice et leurs filles Josette et Maxine de Saint-Pierre-Jolys; un frère, Jean-Marie de Saint-Boniface; trois soeurs, Antoinette Rougeau de Torance, Californie, Clothilde Kolly de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba et Angèle Brown de Kitscoty en Alberta.

Il fut précédé par son épouse Laure (née Arpin) en février 1961 et trois frères, Joseph, Étienne, Origène et une soeur Adrienne.

La crémation a eu lieu suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Pierre. Une messe en sa mémoire fut célébrée le samedi 26 octobre 1985 en l'église de Saint-Pierre. «ACCORDEZ-LUI, SEIGNEUR, LE REPOS ÉTERNEL.»

Remerciements

La famille Ritchot désire remercier les parents et amis qui ont témoigné de la sympathie par leur support moral, leur présence à la messe, par l'offrande de messes, de prières, de fleurs et messages de condoléances.

Un merci spécial à l'abbé Bouvier de Saint-Pierre, la chorale de la paroisse et l'organiste. Merci aux dames qui ont bien voulu s'occuper du goûter ainsi que la parenté et amies qui ont si généreusement offert des petits gateaux pour la rencontre après la messe des funérailles.

La famille veut souligner les bons soins que les médecins et le personnel de l'hôpital et du Repos Jolys ont donnés à notre père. Merci pour votre dévouement.

In Memoriam



Soeur Marguerite Ruest

M issionnaire tu étais
A vec amour tu donnais.
R écompensant les petits.
G agnant ainsi leur amitié.
U ne personne si douée.
E lles savait si bien aimer
R eligieuse, vocation choisie
I irons-nous enseigner aujourd'hui?
T u étais une soeur aimante,
E n percevant les gens avec importance.

R éjouissons-nous malgré la peine
U nis plein d'amour et de reconnaissance
E t avec les anges du ciel
S ans fin nous rédirons
T u as du prix à mes yeux et je t'aime.

Ta famille
Germaine Ruest

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARIE CHOQUETTE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 15e jour de décembre 1985.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour de novembre 1985.

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession.

Saint-Jean-Baptiste — Ça donne arrivé l'automne!

Ça tombe comme ça! C'est le temps de donner... du sang et de l'argent!

Le 26 septembre, lors de la collecte annuelle à St-Jean-Baptiste, la Croix-Route n'attirait que 114 donneurs, une déception par rapport aux 136 «saignants» de 1984. Barbara Godard et son comité local se demande si les Chevaliers de Colomb et les agriculteurs de la région étaient trop occupés ce jour-là, ou bien si tous les rapports ridicules et complètement faux sur la transmission de SIDA (AIDS) lors du «don de la vie» y étaient pour quelque chose. La prochaine clinique régionale se déroulera à Morris en mars 1986.

Le 12 octobre, seulement 53 marcheurs (mais rien qu'une dizaine de Chevaliers) participaient au marcheton annuel Pro-Vie organisé par les Chevaliers de Montcalm, mais ramassaient quand même environ 1800$. La pluie menaçante du matin a peut-être eu une influence. Mais, d'après Philippe Sabourin et son groupe, un changement du samedi avant-midi au dimanche après-midi permettrait à plus de monde de venir se dégourdir pour une bonne cause.

Finalement la collecte annuelle pour le Frère Lionel Godard et ses missions en Tanzanie a dépassé largement les 5000$ promis, le reste allant à un autre missionnaire encore à déterminer.

Pendant ce temps, le thermomètre baisse toujours et bientôt on fera la glace à la patinoire. Les responsables du hockey mineur et de la ringette (du nouveau pour les filles), et les équipes des Brewers, Shifters et autres s'organisent. On y reviendra!

Florent BEAUDETTE

La page de Bicolo

Vive Louis Riel !





SAMEDI LE 16 NOVEMBRE
CENTENAIRE DE MORT DE

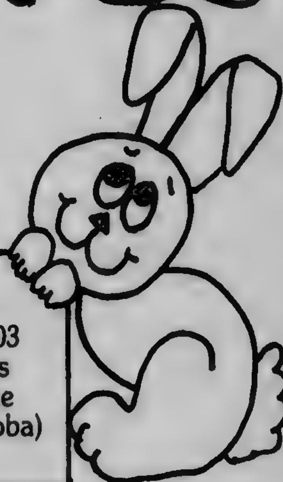
LOUIS RIEL

L'année centenaire achève... je t'en parle une denière fois.

Voici un très beau poème, gagnant au Concours du printemps, par Rosanne Legal, 12 ans, Ste-Anne (Manitoba)

LOUIS RIEL

Nous fêtons ton centenaire,
Parce que tu es quelqu'un d'extraordinaire
C'est en ton honneur
Que nous le célébrons du fond de nos coeurs
Toi qui étais impliqué en politique,
Tu as su agir de façon héroique.
Mais le français est encore menacé,
Malgré les efforts que tu as déployés.
Puissons-nous avoir le courage
De poursuivre ton pélérinage.
Et surtout d'inspirer notre jeunesse
De ta force et de l'adresse.
Qui lui sera nécessaire,
Pour vaincre les adversaires.
Merci Louis pour ton souvenir,
Qui nous anime et nous inspire!

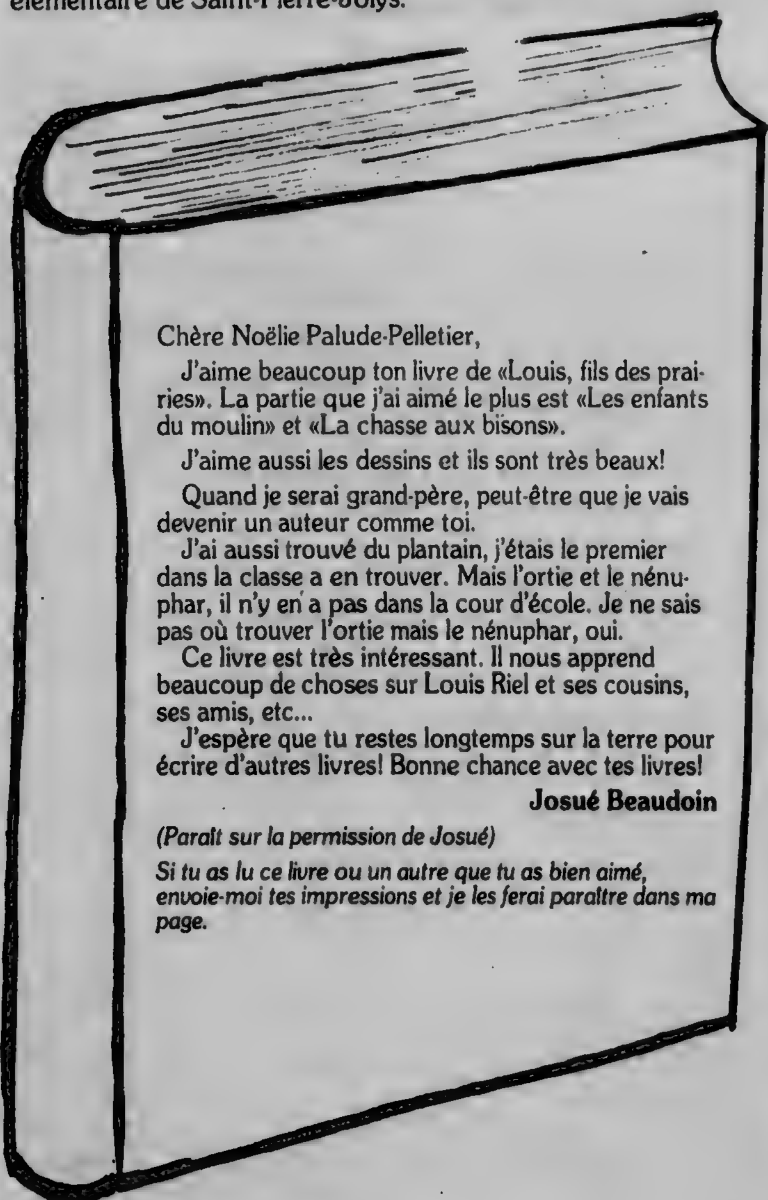


Membre gagnant 7603
René Laberge, 8 ans
135, rue Notre-Dame
Saint-Boniface (Manitoba)

Et toi, qu'en penses-tu?

Madame Noëlie Palude-Pelletier, auteur du livre «Louis, fils des prairies» a reçu plusieurs lettres d'élèves qui ont lu son livre. Elle les a trouvé tellement intéressantes qu'elle ma demandé d'en faire paraître dans notre page.

Voici celle de JOSUÉ BEAUDOIN (10 ans) de l'école élémentaire de Saint-Pierre-Jolys:



Chère Noëlie Palude-Pelletier,

J'aime beaucoup ton livre de «Louis, fils des prairies». La partie que j'ai aimé le plus est «Les enfants du moulin» et «La chasse aux bisons».

J'aime aussi les dessins et ils sont très beaux!

Quand je serai grand-père, peut-être que je vais devenir un auteur comme toi.

J'ai aussi trouvé du plantain, j'étais le premier dans la classe a en trouver. Mais l'ortie et le nénuphar, il n'y en a pas dans la cour d'école. Je ne sais pas où trouver l'ortie mais le nénuphar, oui.

Ce livre est très intéressant. Il nous apprend beaucoup de choses sur Louis Riel et ses cousins, ses amis, etc...

J'espère que tu restes longtemps sur la terre pour écrire d'autres livres! Bonne chance avec tes livres!

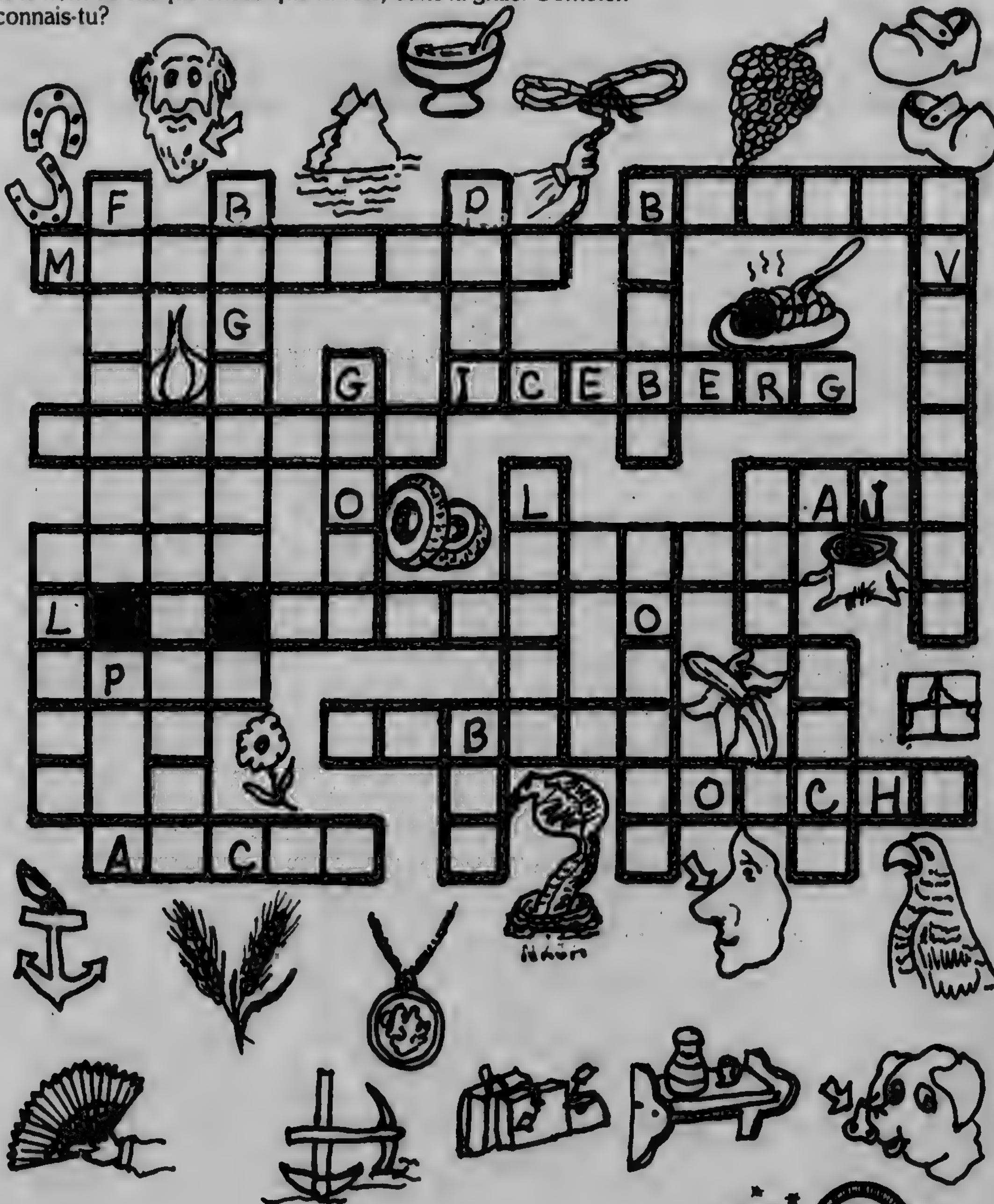
Josué Beaudoin

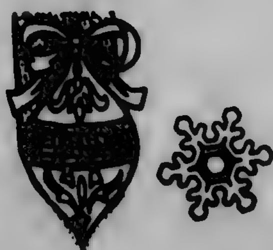
(Paraît sur la permission de Josué)

Si tu as lu ce livre ou un autre que tu as bien aimé, envoie-moi tes impressions et je les ferai paraître dans ma page.

IMAGES ET MOTS ENTRE-CROISÉS

Écris le nom de chaque chose que tu vois, dans la grille. Combien en connais-tu?



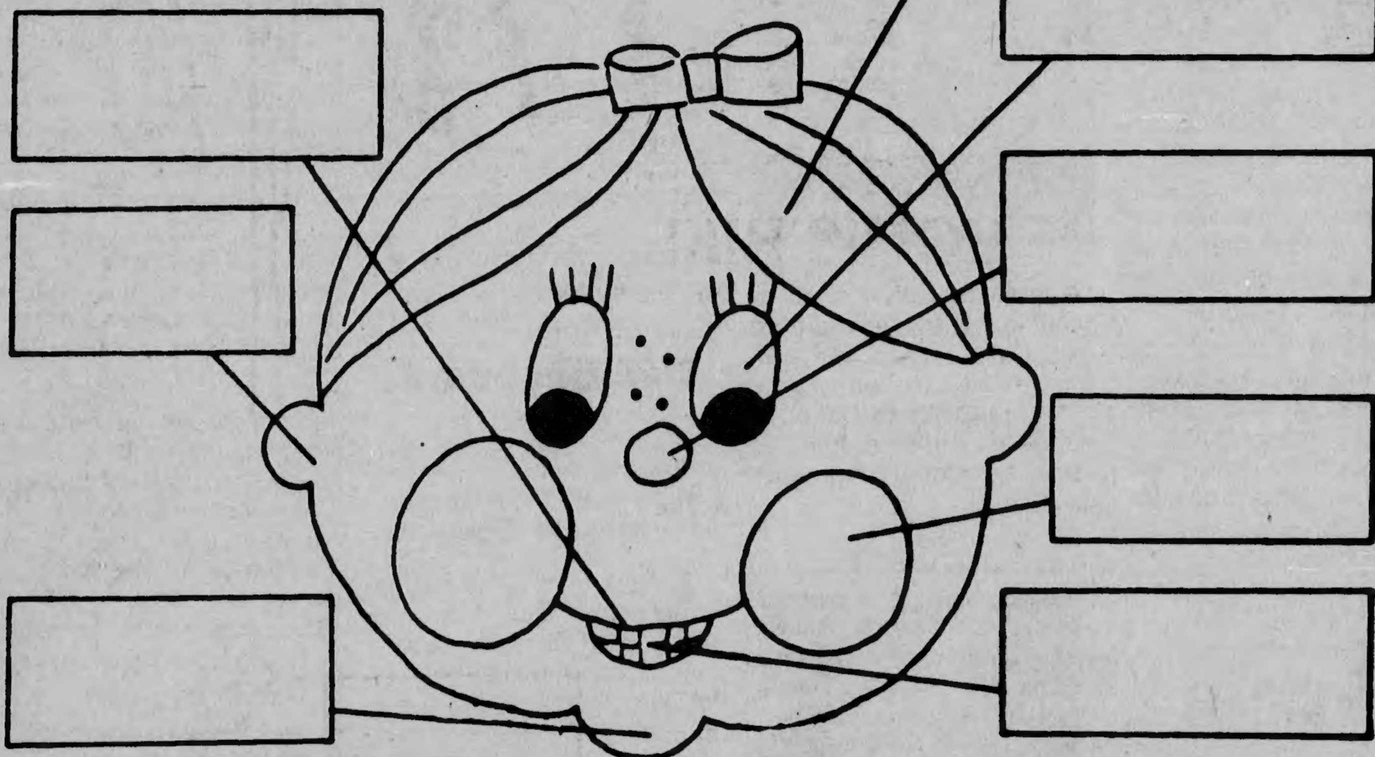


Eh! Prépares-toi... la semaine prochaine j'arrive avec mon concours de Noël



Ma tête

Qu'est-ce que SYLVIE voit en se regardant dans le miroir?
Place les mots de la liste (au bas du dessin) au bon endroit dans chaque boîte.



BOUCHE MENTON CHEVEUX OREILLE
DENT NEZ OEIL JOUE

Je salue mes nouveaux membres!

7961 Sheila Hilf	Winnipeg
7962 Clarke Meilleur	Sainte-Anne
7963 Nicholas Meilleur	Sainte-Anne
7964 Roger Meilleur	Sainte-Anne
7965 Doris Jolicoeur	Lorette
7966 Alain Couture	Winnipeg
7967 Nathalie Connord	Saint-Boniface
7968 Justin Lamoureux	Ste-Anne
7969 Pascal Zamprelli	Winnipeg
7970 Carmen Préteau	St-Malo
7971 Jennifer Préfontaine	Lorette
7972 Danielle Préfontaine	Lorette
7973 Raymond Mousseau	Saint-Boniface
7974 Christine Mousseau	Saint-Boniface
7975 Noël Lavoie	La Broquerie
7976 Ivan Raymond	Saint-Boniface
7977 Nicole Couture	Saint-Boniface
7978 Christine Couture	Saint-Boniface
7979 Charline Fouasse	N.D. de Lourdes
7980 Marie-Claude Duquette	Saint-Boniface

ATTENTION! ATTENTION!

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, retourne-le bien remplis à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0



NOM: ____________

ADRESSE: ____________

CODE POSTALE: ________ ÂGE ______

Réponse: Images et mots entre-croisés

Horizontale
Fers
Aigle
Pneus
Épis
Sabots
Souche
Ancre
Banane
Médaillon
Iceberg
Étagère
Naja

Verticale:
Fleur
Fenêtre
Raisin
Bagages
Groin
Roti
Bol
Lasso
Barbe
Gousse
Nez
Pics
Éventail



50e ANNIVERSAIRE

Les enfants de Joseph et Irène Dumesnil ont le plaisir d'offrir leurs meilleurs voeux pour le 50e anniversaire de leurs parents. Parents et amis de l'heureux couple sont invités à venir fêter cet évènement dimanche le 24 novembre de 14h à 16h en la salle des Vétérans de Sainte-Agathe.

In Memoriam

À la douce mémoire de Soeur Thérèse Legal, décédée le 9 novembre 1983.

Tu nous as quitté, il y a deux ans déjà,
mais en fait,
Nous ne t'avons pas perdue car de toutes
petites étincelles de ton âme
ont touché tour à tour chacun
qui t'a connue
Et nous te retrouvons comme l'on retrouve
le printemps...

Ton coeur immense, en Geneviève
Ta douce sagesse, en Lucie
Ton dévouement en Joséphine
Ta grande foi en Lucien
Ta joie de vivre en Eugène
Ton sourire chaleureux en Jeanne
Ton courage inépuisable en Adrienne
Ton âme de poète en Albert
Ton AMOUR en tes Soeurs Grises bien
aimées,

Tu danseras toujours au soleil,
Petite marguerite.

Une qui t'a aimée

L'importance du respect de la culture



Maria CHAPUT-ARBEZ

L'auteure détient un certificat en gérontologie et a été directrice adjointe à la Villa Youville de 79 à 84.

COMMENTAIRE

J'aimerais aujourd'hui réfléchir avec vous sur l'importance de la culture chez la personne âgée.

Durant le processus de vieillissement, toute personne a tendance à revenir aux sources et à ressentir les besoins de vivre ses derniers jours dans un environnement familier. Nos grands-parents ont toujours eu à coeur leur langue maternelle, ayant combattu toute leur vie pour la sauvegarder.

En campagne et dans les petits villages, la vie des nôtres se passait en français. Dans les familles, chez les voisins, les amis, à l'église, à l'école, dans les commerces, la langue de communication était le français. C'était une structure homogène française.

Aujourd'hui, ces personnes âgées doivent abandonner leur maison familiale, souvent leur village et leur communauté, pour aller demeurer dans une maison à soins prolongés.

De là, la communication avec ses êtres chers est coupée. L'ambiance est totalement étrangère. Et combien plus grave est le choc quand cette ambiance est étrangère.

C'est là que l'isolement de la personne âgée s'accroît... et que l'élément culturel entre en jeu. La radio française écoutée par nos anciens, les programmes français de télévision qui rappellent des souvenirs du passé, le chant en français, la communication en français avec les autres résidants, les valeurs traditionnelles et authentiques de l'esprit humain, la culture d'un peuple!

Si un pays n'a pas de culture, il n'a pas d'identité.

Si une personne ne peut pas vivre sa culture, elle non plus n'a pas d'identité!

La personne âgée n'ayant point la possibilité de vivre sa culture devient une personne séparée, incapable d'exprimer ou même de partager un sentiment d'appartenance. Elle devient de plus en plus seule, de moins en moins sécurisée dans un environnement devenu étranger...

Décider avant

Et alors entre en jeu les tranquillisants pour diminuer l'anxiété toujours croissantes.

En somme, il y a toute une éducation à faire. Chez les médecins d'abord, les travailleurs sociaux, les infirmières, les directeurs, qui devraient toujours prendre en considération le facteur culturel de la personne âgée *avant* de l'encourager à aller vivre dans une maison à soins prolongés.

Ils devraient aussi, quand c'est nécessaire, prendre le temps d'expliquer à la famille et/ou à la personne âgée — peu importe son âge — pourquoi ils devraient choisir un foyer leur permettant de vivre leur culture.

En ce qui concerne la personne âgée handicapée, je crois qu'il faut repenser non seulement les soins qu'on leur donne, mais aussi les conditions de vie qu'on leur procure.

«Ce n'est pas parce qu'une personne est vieille et alitée qu'elle n'a plus besoin d'écouter son poste de radio favori. Au contraire, c'est à ce moment-là qu'elle en a le plus besoin...»

La semaine prochaine:
Denis Bibault met l'environnement en perspective.



Remerciements

Madame Eugénie Desilets (née Dupont) veut remercier tous les parents et amis qui sont venus célébrer avec elle son 84e anniversaire de naissance. Un merci spécial aux gens de Saint-Georges, Powerview, Pine Falls, Saint-Claude, Saint-Vital et Winnipeg pour leurs souhaits et cadeaux. Correspondante de La Liberté pour 30 ans.

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle





Pluri-elles présente

L'agression sexuelle
Comment s'en protéger?

Pluri-elles vous propose une série de discussions avec l'aide de films qui identifient les dangers réels de violence, dans le but de trouver ensemble des moyens de protection efficaces qui correspondent au vrai vécu des Franco-Manitobaines.

lundi 18 novembre
Le viol: étrangers détraqués?
Femmes qui cherchaient pour?
avec le vidéo
Viol: mythes et réalités
de vidéo-femmes
(adultes et enfants accompagnés)

lundi 25 novembre
L'abus des enfants
«Ne parle pas aux étrangers»
Un conseil adéquat?
avec le film
Chantale
de la série Les enfants mal-aimés de l'ONF
(mature)

lundi 2 décembre
Pornographie:
Notre communauté, peut-elle se le permettre?
avec le film
C'est surtout pas de l'amour de l'ONF
(adultes et enfants accompagnés)

Les lundis soirs à 20h00
au Café Rencontre
du Collège Saint-Boniface
Pour plus d'informations contactez Catherine ou Nicole au 233-1735.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots ***(5$ ou 7,50$ pour deux semaines);***
21 à 28 mots ***(6$ ou 9$);***
29 à 35 mots ***(7$ ou 10,50);***
35 à 42 mots ***au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).***

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Tél.: 269-0088.
863-

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

JE GARDERAIS des enfants chez moi à la semaine ou à la journée, à Saint-Vital. Références disponibles. Pour information composez le 253-1030.
10-

CHAMBRE À LOUER: pour homme «Room & Board». **À VENDRE:** 2 réfrigérateurs (grandeur appartement) pour chalet ou appartement, 55$ chacun. "Hub caps" — divers à vendre. Composez le 237-6273.
76-

RECHERCHE: les poupées Ken & Barbie, lit, auto, roulotte (et toute autre bagatelle). Demandez Mariette au 257-4055 le jour et 256-9973, le soir.
77-

À LOUER: À St-Adolphe, disponible du 1er décembre, appartement de 2 chambres à coucher, y inclus poêle, réfrigérateur, laveuse, et sécheuse. 450$ par mois. Composez le 1-883-2115 à Saint-Adolphe ou 256-1341 à Winnipeg.
78-

À VENDRE: Bungalow de 1100 pieds à Saint-Norbert, 3 chambres à coucher, salle à manger, grand lot, beaux arbres, endroit tranquille, maison en très bonne condition. Composez le 261-7674.
80-

À LOUER: chambre double ou simple au Manoir de St-Claude au Manitoba. Libre immédiatement. Composez le 379-2215 ou 379-2057.
81-

PROFESSEUR de la ville de Québec aimerait faire un échange voyage avec une classe de 6e ou 7e année d'une école française au Manitoba. Signalez le 1-418-843-2072, Odette Gagnon.
82-

À VENDRE: Afghans, mitaines et foulards crochetés, ensembles nappes et sous-plats, chaussettes sur demande. Téléphonez Pauline au 233-6958.
83-

VENTE de sous-sol, 3 familles, les 16 et 17 novembre (9h à 16h), 67, av. Rougeau, Mission Garden. Couchette, jouets Fisher Price, poussettes, outils, linge de jeune fille, manteaux pour femme (fourrure de lapin) et autres ainsi que manteau pour homme, livres, articles de cuisine et même un évier.
84-

À LOUER: à Saint-Boniface, logis meublé d'une chambre à coucher, tapis mur à mur, entrée privée, idéal pour une personne. Stationnement. Disponible le 1er décembre, 290$ par mois. Composez le 237-3825 ou 233-3221.
85-

GRC contre "Town Cops"

Les bienfaits du policier municipal



Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipale

Un gendarme, c'est un gendarme. Peu importe si vous recevez votre contravention de la Gendarmerie royale canadienne de Saint-Pierre-Jolys ou du policier local de Sainte-Anne-des-Chênes, ça va vous coûter!

Pourquoi alors a-t-il au moins 16 différentes forces policières au Manitoba? Quels facteurs entrent en jeu lorsqu'un gouvernement municipal met sur pied un service de police?

La raison est simple. Les municipalités rurales ne sont pas obligés de fournir un service de police à ses contribuables. Donc elles se contentent de ce que la province a à offrir: les services, sous contrat, de la force policière fédérale: la GRC.

C'est un service qui ne coûtait rien directement aux municipalités rurales jusqu'en avril 1985. Un service qui, depuis cette date, coûte seulement un demi-mille d'évaluation foncière aux contribuables.

Pour les villages incorporés de plus de 750 résidants et les villes, c'est tout autre histoire. Ces gouvernements municipaux sont obligés, par la lois municipale, d'offrir un service de police. Dans leur cas, un choix s'impose:

- Contracter les services de la GRC.
- Ou, mettre sur pied leur propre service de police.

À Winnipeg, le conseil n'a vraiment pas de choix. Il serait impossible à la GRC de fournir les 1 065 policiers nécessaires. À Brandon, il y a l'élément de tradition. Cette ville de 36 000 résidants a son propre service de police depuis 1882.

Pour les villages comme Saint-Pierre-Jolys et Sainte-Anne-des-Chênes, le choix se fait à un tout autre niveau. Les coûts ne rentrent vraiment pas en jeu. Exemple: Ça coûte environ 31 000$ *(32$ par résidant)* au village de Saint-Pierre-Jolys pour les services de la GRC. À Sainte-Anne-des-Chênes, les services de deux policiers municipaux coûtent 43 000$ *(28$ par résidant).*

La décision se fait plutôt au niveau du genre de service qu'on veut avoir. Saint-Pierre-Jolys ne peut certainement pas se plaindre des services de la GRC. Le bureau régional est situé dans ce village de la Rouge. Donc les gendarmes, qu'ils et elle ne s'occupent de surveiller ou non le village, ce n'est pas grave. Car ils et elle sont toujours là.

Une situation dont ne peut pas bénéficier le village de Sainte-Anne-des-Chênes. Le poste de la GRC est à Steinbach. On n'aurait vraiment pas l'assurance qu'il y a un gendarme sur les lieux en tout temps.

Mais il y a plus! Un anecdote pour souligner un autre avantage d'avoir un policier municipal. Comme l'avait indiqué la secrétaire du village de Morden. Lorsque le premier policier avait été embauché au tournant du siècle. il ramassait aussi les pommes de routes *(il n'y avait pas de voitures dans ce temps là!)* dans les rues du village.

En d'autres mots, un policier municipal reçoit aussi la responsabilité de faire respecter les règlements municipaux. Ce que ne fait pas la GRC.

Le profil de la police

Municipalité	Population	Nombre de policiers (nombre de femmes)
Alexander	1 908	1
Altona	2 796	4
Brandon	36 343	55 (2)
Cornwallis	3 777	2
Deloraine	1 136	2
East St. Paul	3 596	5
Gilbert Plains	812	1
Lac du Bonnet	2 196	1
Morden	4 579	6
Rivers	1 107	2
Sainte-Anne	1 338	2
St. Clements	6 309	2
Victoria Beach	215	1
Winkler	5 046	5
Winnipeg	582 200	1 065 (34)

Comme l'indique le tableau, plus de 60 pour cent de la population manitobaine a recours à un service de policiers municipaux.

L'autre 40 pour cent *(les 422 000 résidants des municipalités qui ne figurent pas dans la liste)* sont protégés par les 729 *(dont 30 femmes)* policiers de la Gendarmerie royale canadienne (GRC) des 79 postes à travers la province.

Surveillez le tableau! Il pourrait vous être utile plus tard. Pour expliquer pourquoi tous les policiers au Manitoba ne portent pas le même uniforme.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Pierre Deniset et Associés

AVOCATS ET NOTAIRES

Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.

HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00

Téléphone: 233-0614

2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE

AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT

AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

FRÉCHETTE – ALGEE

Avocats — notaires

A.M. Algee, B.Sc. LL.B
A.G. Fréchette, B.A., Cert. Ed. LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
Tél.: (204) 237-7433

«Fiers d'offrir les services juridiques dans votre langue».

LAURENT-J. ROY C.R.

Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

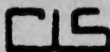
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)

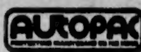
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle







233-7760 233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES

Avions-Bateaux—Tours Trains

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne

Optométriste

212, avenue Regent ouest

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 224-2254

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr R.J. Locker
Dr M.N. Locker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.

H.A. MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)

233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés

Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

COMPTABLES

R.T. Robert & Company
ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053

- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060

CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER

154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)

CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION

Robert & Norbert Touchette propriétaires

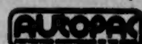
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3

Téléphone: (204) 255-2769

Bertrand Auto Body
408, rue Bertrand
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5846

Nous réparons tous les modèles de voiture
Nous mettons, avec plaisir, une voiture à votre disposition pendant toutes les réparations



MÉTIERS

Air climatisé **Ferblanterie**
Gouttières **Ventilation**

ROSSIGNON

"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne
Saint-Vital (Manitoba)
R2H 0T1
Téléphone: ***257-2921***
René André 256-3340

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Fontaine Électrique Ltée...

165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD

REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE

"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)

Tél.:
255-0260
Michael Guertin

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



A & R Carpet Barn
comptant seulement
pas de livraison

VOUS ÉCONOMISEZ

Une grande sélection de tapis.

Pour salle de jeu: tapis en nylon, endos caoutchouté
4,94$ v2

Pour salon ou chambre à coucher, endos caoutchouté
6,98$ v2

Tapis en nylon, endos en jute
9,98$ v2

Plus des centaines de bouts de tapis, jusqu'à 60% de rabais

PEINTURE ET TEINTURE EN SPÉCIAL

50, rue Archibald
233-3061
jusqu'à 20h00 la semaine et 17h00 le samedi